

Le Médecin Radiologue libéral

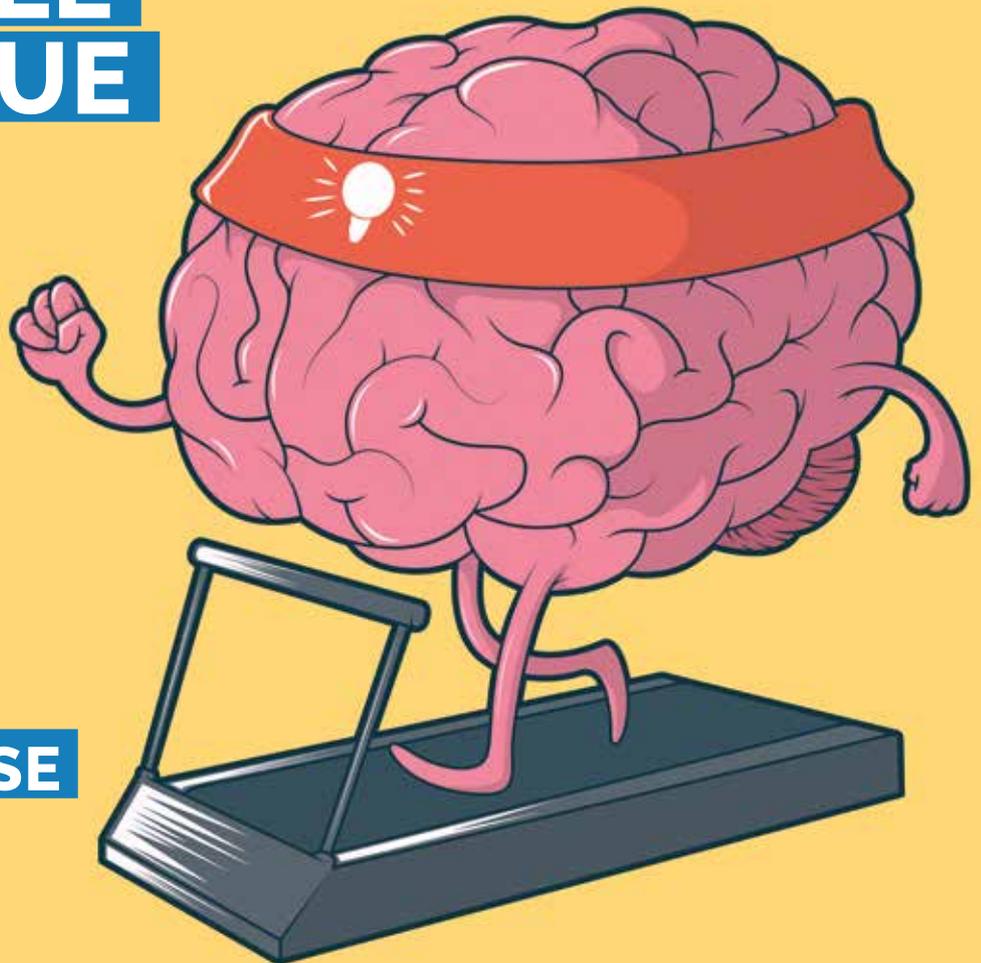
#448 | Octobre 2021

le journal de la



DOSSIER

FORMATION MÉDICALE CONTINUE



SENOLOGIE

OCTOBRE ROSE SÉNOLOG

La FNMR présente aux JFR 2021 du 8 au 11 octobre

Stand 120 A - Niveau 1
Village institutionnel



fnmr.org



LA FNMR J'ADHÈRE !

5 bonnes raisons

« J'adhère à la FNMR pour **défendre** notre **spécialité**, les **médecins radiologues libéraux** et accéder à une **information professionnelle** reconnue et de grande qualité. »

1 L'union fait la force.

Parce que la FNMR est **le seul rempart** contre les baisses tarifaires.

2 L'indépendance.

Pour que le médecin radiologue puisse rester maître de **son outil de travail** et garder la maîtrise de **son plateau technique**.

3 L'équipement d'imagerie médicale.

Parce que **la FNMR défend auprès des ministères** l'augmentation du nombre d'équipements, la simplification des autorisations et que ses représentants régionaux soutiennent vos demandes.

4 Le dépistage du cancer du sein.

Parce que l'association de formation **FORCOMED, créée par la FNMR, est la seule agréée pour la formation des 1^{ers} et 2^{nds} lecteurs du dépistage organisé**. La FNMR a inspiré et mis en place le dépistage du cancer du sein depuis 2004.

La téléradiologie et l'intelligence artificielle.

5 Parce que la FNMR participe à l'élaboration des règles de bonne pratique de la téléradiologie et de celles de l'intelligence artificielle à travers **DRIM France IA**, écosystème d'IA, conçu par les radiologues, pour les radiologues.

- **Seul(e)**, je ne peux pas défendre mon exercice.
- **Avec la FNMR**, je me fais entendre et je défends mon exercice de médecin radiologue libéral.
- **L'adhésion à la FNMR** est une action individuelle mais qui doit être collective pour les groupes.
- Adhérer à la FNMR est **un investissement pour mon avenir**.



JFR PRÉSENTIELLES : LE RETOUR !



**LA FNMR EST
À L'ORIGINE DE
LA CRÉATION
DU DÉPISTAGE
ORGANISÉ DU
CANCER DU SEIN
EN FRANCE**

Dr Jean-Philippe MASSON,
Président de la FNMR.

Après une parenthèse bien trop longue, il semble que la vie radiologique reprenne enfin ! Les Journées Francophones de Radiologie sont, pour les radiologues francophones, l'occasion de se retrouver, de rencontrer leurs fournisseurs de matériel et de se former.

La FMC (formation médicale continue) a toujours été dans l'ADN des radiologues, notamment du fait de l'évolution continue de notre spécialité au travers des avancées technologiques permanentes de nos installations. Chaque ministre de la santé, ou presque, avec « sa loi » a voulu laisser sa marque sur la FMC ... Il nous a semblé intéressant, à l'occasion des JFR, lieu de formation par excellence, de faire un point sur les différents types de formation et de voir également ce qui se fait à l'étranger.

Octobre est le mois d'incitation au dépistage du cancer du sein. Comme tous les ans, **la FNMR, à l'origine de la création du dépistage organisé du cancer du sein en France**, participe à Octobre rose par une campagne d'information axée sur les réseaux sociaux. Les résultats de ce dépistage sont notamment suivis par SENOLOG.

SENOLOG, créé par la FNMR, soutenu par l'INCa¹ et la CNAM² dès son origine, permet de suivre l'activité sénologique totale, mammographie, écho mammaire, IRM... La collecte des informations, au travers d'un logiciel incorporé dans nos RIS³, est essentielle et souligne toute l'importance de notre implication : les radiologues libéraux réalisent plus de 80% du dépistage. Il est fondamental de continuer à le marteler en le montrant de façon irréfutable.

Par ailleurs, la qualité du dépistage dépend de la qualité de ses acteurs et donc du nombre de mammographies réalisées par chaque radiologue. SENOLOG permet de le vérifier aisément. Ceci est d'autant plus important que l'on voit des dérives dans certains hôpitaux qui justifient d'une activité de la totalité du service de radiologie et non de chaque radiologue. C'est une tromperie qui peut entraîner une perte de chances pour les patientes.

Ce mois d'octobre est enfin celui du début des travaux du Haut Conseil de la Nomenclature (HCN) qui doit assurer **la refonte de la CCAM**. Il s'agit d'un sujet majeur pour notre spécialité. Tous les actes vont être étudiés, ré évalués. Certains, obsolètes seront éliminés et d'autres, nouveaux, inclus. Des référents radiologues ont été nommés. Ils ont besoin d'être épaulés par des experts dans nos différentes « sur spécialités ». Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Envoyez vos candidatures directement à la FNMR. C'est important, pour ne pas dire **fondamental, pour l'avenir de notre spécialité pour les dix ans qui viennent.**

Grâce à sa formation permanente, la radiologie libérale est au centre de la démarche diagnostique et de la prévention pour garantir la meilleure prise en charge de nos patients. ●

(1) Institut National du Cancer.

(2) Journées Francophones Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

(3) Radiological Information System (Système d'information de radiologie).

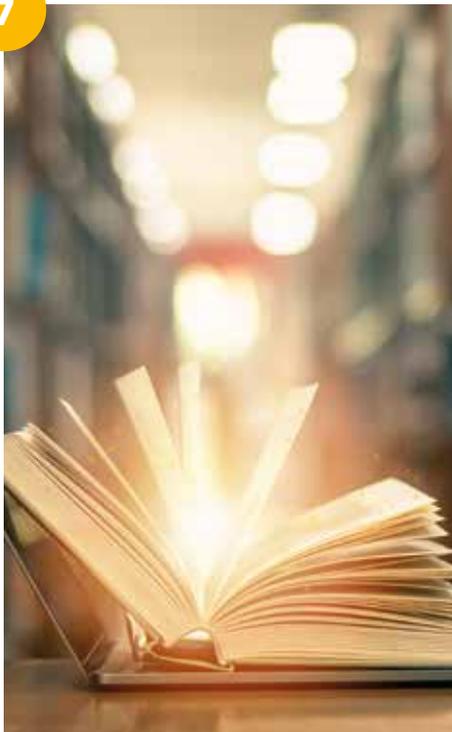
5

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE MOINS AFFÛTÉE QUE LES MÉDECINS ?

ACTUALITÉS



7

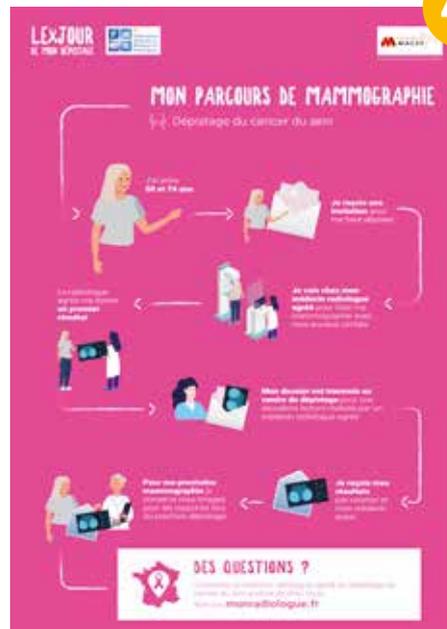


FORMATION MÉDICALE CONTINUE

La FMC : l'ADN des radiologues.

DOSSIER

44



LA FNMR LANCE UN CHALLENGE DIGITAL
#lejourdemondepistage

OCTOBRE ROSE

46



LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU SEIN

DÉPISTAGE ORGANISÉ

Le Médecin Radiologue libéral

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Dr Jean-Philippe MASSON

RÉDACTEUR EN CHEF

Dr Paul-Marie BLAYAC

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Wilfrid VINCENT

ÉDITION, SECRÉTARIAT, PUBLICITÉ RÉDACTION, PETITES ANNONCES

EDIRADIO - S.A.S. au capital de 40 000 euros
Tél. : 01 53 59 34 00

www.fnmr.org - E-mail : ediradio@fnmr.org

168 A, rue de Grenelle 75007 Paris

PRÉSIDENT

Dr Jean-Philippe MASSON

RESPONSABLE DE LA PUBLICITÉ

Dr Eric CHAVIGNY

CONCEPTION MAQUETTE

Michael DEROCHE - Olivier RIVE

MAQUETTE

RIVE COMMUNICATION

CRÉDITS PHOTOS

iStockphoto, Envato Elements

IMPRIMERIE DECOMBAT

5 bis rue Gustave Eiffel - 15000 AURILLAC

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2020

ISSN 1631-1914



2 446 RUPTURES DE MÉDICAMENTS EN 2020

La crise du Covid-19 a montré l'urgence de renforcer l'industrie française. Dans le cadre du plan France En 2020, 2 446 ruptures de médicaments ont été signalées à l'ANSM contre 1 504 en 2019. Pour répondre à ce problème, depuis le 1^{er} septembre, les entreprises pharmaceutiques ont l'obligation de constituer un stock de sécurité pour tous les médicaments destinés au marché national en vertu d'un décret du 20 mars 2021. La mesure vise à prévenir plus efficacement les ruptures de stocks de médicaments considérés comme essentiels. Les industriels doivent définir des plans de gestion des pénuries pour tous les médicaments d'intérêt thérapeutique majeur (MITM).

L'UNION NATIONALE DES PROFESSIONNELLS DE SANTÉ (UNPS) A PROCÉDÉ À L'ÉLECTION DE SON PRÉSIDENT ET DES MEMBRES DU BUREAU, LE 2 SEPTEMBRE DERNIER

Le **Dr William Joubert** (généraliste, SML) est réélu pour un nouveau mandat de deux ans à la présidence. Les membres du bureau :

- **Secrétaire générale :**
Anne Dehêtre (orthophoniste, FNO)
- **Trésorier général :**
François Wilthien (médecin, MG France)
- **Vice-Présidents :**
 - **François Blanchecotte** (biologiste, SDB)
 - **Fabrice Camaioni** (pharmacien d'officine, FSPF)
 - **Sébastien Guérard** (masseur-kinésithérapeute FFMKR)
 - **Daniel Guillerm** (infirmier, FNI),
 - **Catherine Mojaïsky** (chirurgien-dentiste, les CDF),
 - **Jean-Paul Ortiz** (médecin, CSMF)
 - **John Pinte** (infirmier, Sniil)
- **Secrétaire général adjoint :**
Jean-Loup Lafeuillade (pédicure-podologue, FNP)
- **Trésorier général adjoint :**
Laurent Milstayn (orthoptiste, Snao)

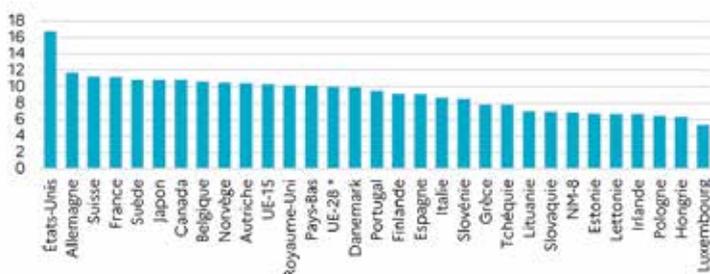
DÉPENSES DE SANTÉ EN 2020

Les effets de la crise sanitaire limitent à 0,4 % la hausse des dépenses de santé en 2020 (pour +2,0 % en 2019 et +1,5 % en 2018). Il s'agit de la plus faible progression observée depuis 1950. La consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) s'élève à 209,2 milliards d'euros en 2020, soit 9,1 % du PIB.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE MOINS AFFÛTÉE QUE LES MÉDECINS ?



Comme la FNMR l'annonçait il y a 3 ans, en dépit des affirmations des grands « penseurs » français, c'est maintenant vérifié ! Dans un article du Monde publié le 7 septembre et dans le Figaro le 13 septembre, deux études Britannique et Française constatent que, pour le dépistage du cancer du sein, l'intelligence artificielle fait moins bien que les praticiens...



COMPARAISON INTERNATIONALE DES DÉPENSES DE SANTÉ

En 2019, la France se place au 4^{ème} rang des dépenses de santé (Dépenses courantes de santé au sens international selon la terminologie officielle) représentant 11,2 % du PIB selon les données publiées par la DREES. L'Allemagne et la Suisse occupent les 2^{ème} et 3^{ème} places, (respectivement 11,7% et 11,3% du PIB)

pratiquement avec le même niveau de dépenses que la France. Les États-Unis prennent la 1^{ère} place mais avec un niveau de dépenses bien supérieur (16,8 % du PIB) à tous les autres pays.

NEVER STOP*

CONTINUONS D'INNOVER
POUR UN MONDE EN MEILLEURE SANTÉ

*Allons toujours plus loin.



DIAGNOSTICS | SCIENCES DE LA VIE | ARTS GRAPHIQUES & IMPRESSION | STOCKAGE DE DONNÉES | DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOUS NOUS CONCENTRONS SUR LE DIAGNOSTIC PRÉCOCE DES MALADIES

Acteur historique de la photographie, nous avons engagé une réorientation de nos activités vers le secteur de la santé. Aujourd'hui, nous nous appuyons sur notre expertise en imagerie et sur nos solutions d'IA pour aider à diagnostiquer les maladies plus tôt. Nous irons toujours plus loin dans l'innovation pour un monde en meilleure santé.

FUJIFILM
Value from Innovation**

**L'innovation source de valeur.
Équipements médicaux à destination des professionnels de santé.

NEVER STOP
Plus d'infos sur
[fujifilm.com/fr](https://www.fujifilm.com/fr)



FUJIFILM's Sustainable Value Plan 2030



Environnement Santé Vie quotidienne Modes de travail

LA FORMATION MÉDICALE CONTINUE : UN PEU D'HISTOIRE

C'EST AUX ÉTATS-UNIS QUE NAÎT LA FORMATION MÉDICALE CONTINUE "CONTINUING MEDICAL EDUCATION". ELLE EST JUSTIFIÉE PAR L'ÉVOLUTION RAPIDE DES CONNAISSANCES ET DES TECHNIQUES EN SANTÉ QUI NE PERMET PAS DE DÉROULER TOUTE UNE CARRIÈRE SUR LES SEULES CONNAISSANCES ACQUISES LORS DE LA FORMATION INITIALE.

C'est une obligation inscrite dans le code de déontologie médicale transcrite dans le code de la santé publique à l'article R.4127-11 : Tout médecin entretient et perfectionne ses connaissances dans le respect de son obligation de développement professionnel continu.

En France, la formation continue s'organise à partir des années 1950 avec la création des enseignements post-universitaires (EPU), de nombreuses associations de FMC et leur regroupement dans l'Union Nationale des Associations de Formation Médicale Continue (UNAFORMEC) en 1978. Certaines de ces formations, ouvertes aux médecins libéraux, sont rémunérées par l'Organisme Gestionnaire Conventionnel (OGC). La formation continue des praticiens hospitaliers est prise en charge sur des fonds hospitaliers.

Les ordonnances Juppé vont réformer profondément la FMC. Il est prévu que¹ : Tout médecin, qu'il exerce à titre libéral ou dans un établissement de santé public ou privé participant au service public hospitalier, doit justifier du respect de cette obli-

gation de l'entretien et du perfectionnement de ses connaissances.

Le conseil national de la FMC est chargé :

- D'élaborer la politique de formation médicale continue des médecins exerçant à titre libéral ; Il arrête la liste des thèmes nationaux prioritaires.
- De répartir les ressources affectées à la formation médicale continue des médecins exerçant à titre libéral entre les actions nationales et les actions régionales.
- De valider les projets de formation médicale continue qui lui sont adressés par le fonds d'assurance formation des médecins exerçant à titre libéral.

Un fonds d'assurance formation des médecins exerçant à titre libéral est créé. Son conseil de gestion comprend des représentants des syndicats médicaux représentatifs. Il est financé par les cotisations des médecins et une cotisation des organismes d'assurance maladie. Ultérieurement, le conseil national sera subdivisé en trois conseils pour les médecins libéraux, pour les hospitaliers et pour les salariés non hospitaliers.

En 2004, l'évaluation des pratiques professionnelles devient obligatoire pour les médecins². IL est instauré un système de crédits ou « points » répartis entre les actions de FMC et d'EPP qui doivent être validés tous les 5 ans. En 2009, la loi HPST³ regroupe la FMC et l'EPP au sein du développement professionnel continu (DPC). Le conseil de la FMC est remplacé par l'Organisme Gestionnaire du Développement Personnel Continu (OGDPC).

Les programmes présentés par les organismes de formation doivent encore correspondre à des orientations nationales ou régionales. Ils sont soumis à validation par la Haute Autorité de Santé. En 2016⁴, l'OGDPC devient Agence nationale du

[...]



[...] développement professionnel continu (ANDPC), Groupement d'Intérêt Public (GIP), constitué paritairement entre l'État et l'Union nationale des caisses d'assurance maladie (UNCAM). L'Agence assure le pilotage du Développement Professionnel Continu (DPC) pour l'ensemble des professionnels de santé hospitaliers, autres salariés et libéraux de France⁵.

Ses principales missions sont :

- L'évaluation des organismes et structures.
- La garantie de la qualité scientifique et pédagogique des actions et programmes de DPC.
- La mesure de l'impact du DPC sur l'amélioration et l'efficacité du dispositif.
- La promotion du dispositif de DPC.
- La participation au financement des actions de DPC pour les professionnels de santé pouvant être pris en charge par l'Agence.

Ce bref rappel historique de la formation médicale continue en France montre qu'elle a du mal

à trouver ses marques, les réformes s'accumulent, les interruptions de financement sont régulières, les organismes qui la mettent en œuvre doivent s'adapter à des contraintes changeantes.

Il est souhaitable que la FMC soit stabilisée pour que les médecins puissent, enfin, assurer leur formation continue dans le temps. L'obligation annuelle de DPC devient triennale pour des raisons d'économies budgétaires. •

Wilfrid VINCENT
Délégué général FNMR



(1) Ordonnance du 24 avril 1996.

(2) Loi n° 2004-810 du 13 août 2004 relative à l'assurance maladie.

(3) Loi du 31 juillet 2009 Hôpital, Patients, Santé, Territoires.

(4) Loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

(5) Voir l'article de Michèle Lenoir-Salfati, directrice générale de l'ANDPC dans ce même numéro.

FORMATION ET CONGRÈS

EN QUELQUES MOIS, LA PANDÉMIE A BOULEVERSÉ NOS ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES, NOTRE EXERCICE QUOTIDIEN MAIS AUSSI NOS MODES DE FORMATION.

Beaucoup de congrès ont été annulés, d'autres, comme les Journées Francophones de Radiologie 2020, se sont tenus dans un format purement digital. **Le numérique va-t-il faire disparaître les congrès traditionnels présentiels ?**

Dans un éditorial, le Pr Ronald G Evens du Malinckrodt Institute of Radiology de Washington prévoit qu'il y aura moins d'événements présentiels, moins de participants, peut-être moins de sociétés savantes et que certains congrès disparaîtront (« *The impact of a pandemic on professional meetings. Radiol Imaging Cancer 2020 ; 2 : e204012* »). Il est vrai que **les avantages du digital sont indéniables** : gain de temps, réduction

des coûts liés aux déplacements, public plus large en particulier étranger, accès à la formation à la demande du congressiste et interactivité probablement plus facile, des blogs et tchats offrant à tous la possibilité de s'exprimer.

En 2021, **la SFR a décidé de maintenir les JFR qui seront proposées dans un format hybride, à la fois numérique et présentiel.**

Il est en effet essentiel de maintenir des interactions entre pairs, entre professionnels de l'imagerie et au-delà entre professionnels de la santé ; il est essentiel aussi de participer à l'impérative reprise économique. Le congrès présentiel respectera les indispensables mesures sanitaires ; des séances plus courtes seront proposées, les zones de consultation des posters électroniques



et partout, tel est l'objectif des « JFR 365 » dont la première édition a été très appréciée. Ces formations en ligne pourraient remplacer une partie du programme d'enseignement académique et devenir des étapes préalables au congrès présentiel. Celui-ci deviendrait un moment privilégié de rencontres avec des organismes institutionnels, des représentants des instituts et centres de recherche, des partenaires industriels et des jeunes entreprises. Le programme pourrait ainsi se concentrer sur des formations pluriprofessionnelles, des séances plus interactives offrant la possibilité de discussions entre pairs, des conférences de consensus permettant d'établir des recommandations de bonnes pratiques tout en ménageant le temps nécessaire pour la pleine appropriation des innovations tant académiques qu'industrielles. Ainsi, les congressistes pourront bénéficier de JFR toute l'année.

La radiologie a pendant longtemps apporté des informations essentiellement morphologiques ; l'imagerie aujourd'hui apporte des données médicales. Notre congrès ne doit pas suivre un mouvement qui pourrait lui être imposé par des considérations étrangères à notre spécialité ou pire étrangères à la médecine. Son évolution doit rester à notre initiative ; une ouverture plus large, qui contribuerait à une évolution voulue par nous du métier de radiologue, est peut-être à envisager. ●

seront réduites, des espaces de discussions seront prévus pour réguler au mieux la fréquentation et éviter des halls surpeuplés. Il sera complété par un congrès digital qui permettra non seulement de revoir certaines séances enregistrées lors du congrès mais aussi d'accéder à un programme spécifiquement conçu pour ces « JFR plus ». L'édition 2021 des JFR est importante ; elle va nous apporter des informations très utiles pour l'avenir du congrès scientifique mais aussi pour celle de l'exposition technique.

Sans être aussi pessimiste que RG Evens, il est nécessaire de **faire évoluer les JFR en tenant compte des enseignements de la pandémie, des besoins et attentes de chacun** mais aussi de nos nouvelles organisations de vie personnelle et professionnelle. Comment tirer le meilleur parti de ces deux modes de formation, présentiel et numérique ? Plus qu'un grand rendez-vous dont le programme est parfois dense, limitant nos temps d'échanges pourtant essentiels, et dont la durée n'est pas toujours compatible avec le maintien d'une activité clinique, la SFR souhaite proposer à ses membres des enseignements réguliers, toute l'année, apportant des informations validées répondant à l'attente des congressistes, dans un format compatible avec l'activité professionnelle. **Accéder à la formation à son rythme**

Pr Jean-François MEDER,
Président de la SFR⁽¹⁾



Pr Anne COTTEN,
Secrétaire générale de la SFR



Pr Hélène KOVACSIK,
Présidente des JFR 2021⁽²⁾



Pr Alain LUCIANI,
Vice-président de la SFR
en charge de la recherche
et du congrès numérique



(1) Société Française de Radiologie

(2) Journées Francophones de Radiologie

FORMATION PAR LES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES EN FRANCE

LES DIPLÔME UNIVERSITAIRE (DU) OU DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU) SONT DES FORMATIONS ORGANISÉES PAR LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES SOUS L'IMPULSION D'ENSEIGNANT TITULAIRE.

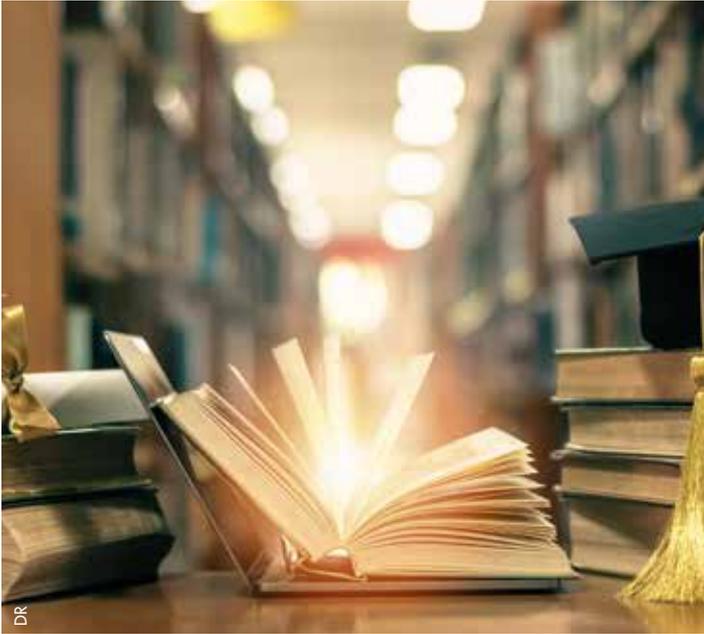
Ces diplômes existent depuis de nombreuses années. **Leur intérêt premier était de proposer une formation complémentaire à la formation initiale du fait du caractère innovant et/ou transversale** qui n'était pas encore enseigné. Cet enseignement est proposé à des médecins ou non médecins qui sont normalement déjà titulaire d'un diplôme médical ou soignant ou autre permettant de compléter la formation reçue. Ces diplômes ne sont pas reconnus dans le parcours License, Master, Doctorat et donc pas de lien avec les diplôme d'études spécialisés (DES) ; ils sont propres à chaque université (DU) ou plusieurs universités (DIU).

La décision d'ouvrir un DU ou DIU dépend de ou des enseignants universitaires. Un dossier doit être déposé à la faculté porteuse du diplôme et être approuvé par les commissions spécialisées et le doyen. Les pièces exigées sont la description de l'intérêt de la formation, le volume horaire enseigné, les modalités d'enseignements (présentiel, distanciel, cours magistraux, TD, TP, travaux à la maison), les enseignants, les modalités d'évaluation (mémoire, contrôle continu, contrôle final), le nombre d'étudiants, le prix de la formation. La formation peut être proposée sur un ou deux ans. Les commissions analysent la faisabilité de la formation, l'absence de redondance avec d'autres enseignements, le sérieux de la formation, la bonne cible des inscrits, ... Ces formations permettent d'identifier des spécialisations dans certaines facultés et une concurrence / émulation existe entre les enseignants et les universités pour être le premier et le meilleur à capter les étudiants. **En radiologie et imagerie médicale, la spécia-**



lité propose de nombreux DU ou DIU compte tenu de l'évolutivité de la profession. Il peut s'agir de formation par spécialité d'organe ou transversale avec d'autres spécialités. Les radiologues peuvent s'inscrire dans d'autres diplômes mais parfois les conditions d'inscription sont restrictives à certaines spécialités qui se protègent dans les formations dispensées.

Initialement ces formations n'étaient pas destinées aux internes en formation initiale ; les enseignements dans le cadre du premier, second et troisième cycle doivent inclure les innovations.



Cependant dans certaines facultés, la pénurie d'enseignants a conduit les internes à s'inscrire pour accéder à une formation complète et la plus exhaustive possible. Ainsi **une dérive est apparue en radiologie où les internes s'inscrivaient à de nombreuses formations extérieures à leur faculté**. Avec la réforme du troisième cycle et la volonté d'offrir aux étudiants en radiologie et imagerie médicale une formation de qualité, le CERF¹ et ses enseignants, avec l'appui logistique de la SFR², propose depuis plusieurs années aux étudiants une formation complète pour l'enseignement de la spécialité. Les enseignants de radiologie s'appuient sur ces cours dès la phase socle, cours comprenant des formations par spécialités d'organe en phase d'approfondissement et dès novembre 2021 en phase de consolidation. Il n'est donc plus nécessaire pour les internes inscrit au DES de radiologie et imagerie médicale de s'inscrire à ces diplômes. La formation nationale offerte par l'ensemble des PUPH, MCUPH³ et enseignants associés dans le cadre de leur formation par le CERF est complété par les stages sur le terrain pendant 5 ou 6 ans (si option de radiologie interventionnelle avancée - RIA). Les étudiants inscrit dans les DU ou DIU sont maintenant plutôt des radiologues qui n'ont pas eu l'enseignement spécialisé (ancien régime), des médecins étrangers, des soignants, des correspondants ou d'autres professions qui souhaitent et peuvent s'inscrire dans ces formations.

Cas particulier : le Diplôme Inter Universitaire d'Echographie (DIU ETUS et DIU EA)

Le diplôme interuniversitaire d'échographie est un bon exemple de collaboration entre les spécialités. Devant la profusion des forma-

tions en échographies, la majorité des spécialités concernées par la pratique de soins basées sur les informations fournies par l'échographie se sont réunies pour proposer une formation commune. Un comité national multidisciplinaire harmonise les enseignements proposés dans les filières pour les médecins généralistes, les rhumatologues, les urgentistes, les manipulateurs en radiologie, les radiologues, les gynécologues, ... Le DIU ETUS (Echographie et Technique UltraSonore) conduit à une reconnaissance par le conseil de l'Ordre qui autorise à mentionner le diplôme sur l'entête médicale (ce n'est pas le cas pour la majorité des formations). **L'échographie d'acquisition (DIU EA) est la formation proposée pour les manipulateurs en radiologie et imagerie médicale.** Les places sont actuellement limitées à 7 par an et par région (7 régions soit 49 places en national). Les candidatures doivent répondre à un projet professionnel commun avec un médecin radiologue, s'inscrire dans une délégation déclarée à l'ARS, et s'appuyer sur des terrains de stages validés.

Au total, la formation par les DU ou DIU est une formation diplômante par nos universités françaises. Elles sont recherchées par les médecins étrangers pour leur qualité mais aussi pour leur justification de formation auprès du CNOM⁴ (si besoin de passer en commission de qualification) et pour obtenir un visa de séjour sur notre territoire auprès de la Préfecture. Certains médecins restent étudiants toute leur vie et collectionnent les diplômes divers et variés. Ces formations universitaires en radiologie coexistent avec les formations offertes par le CERF, la SFR ou les formations continues dans le cadre du DPC (ODPC-RIM, Formocomed, ...) ou demain de la recertification. ●

Pr Jean-Paul BEREGI,
Chef de service Radiologie et
imagerie Médicale, CHU Nîmes



- (1) Collège des Enseignants de Radiologie en France.
- (2) Société Française de Radiologie.
- (3) Professeur des Universités - Praticien Hospitalier, Maître de Conférence des Universités - Praticien Hospitalier.
- (4) Conseil National de l'Ordre des Médecins.

LE DPC UNE OBLIGATION DISTINCTE

LE DPC UNE OBLIGATION DISTINCTE DE LA FORMATION CONTINUE :

« CPD IS NOT CME. CPD IS MORE THAN CME ».

LE DPC N'EST PAS (QUE) LA FMC ; LE DPC C'EST PLUS QUE LA FMC.

Existant déjà depuis de longues années à l'international et notamment dans les pays anglo-saxons, le DPC s'est installé en France sur la base du rapport IGAS² de Pierre-Louis Bras et Gilles Duhamel qui en proposait la définition suivante « *Les médecins ont l'obligation de s'inscrire dans une démarche de développement professionnel continu : ils veillent à maintenir, à actualiser leurs connaissances, ils perfectionnent leur « savoir-être », gèrent les risques inhérents à leur pratique. À cet effet, ils ont le devoir de participer à des actions de formation continue, d'évaluer leurs pratiques et sont astreints du moins pour les spécialités à risques à la déclaration et l'analyse des événements indésirables et porteurs de risques. Cette obligation a pour objectifs d'améliorer la qualité, la sécurité et l'efficacité des soins* ».

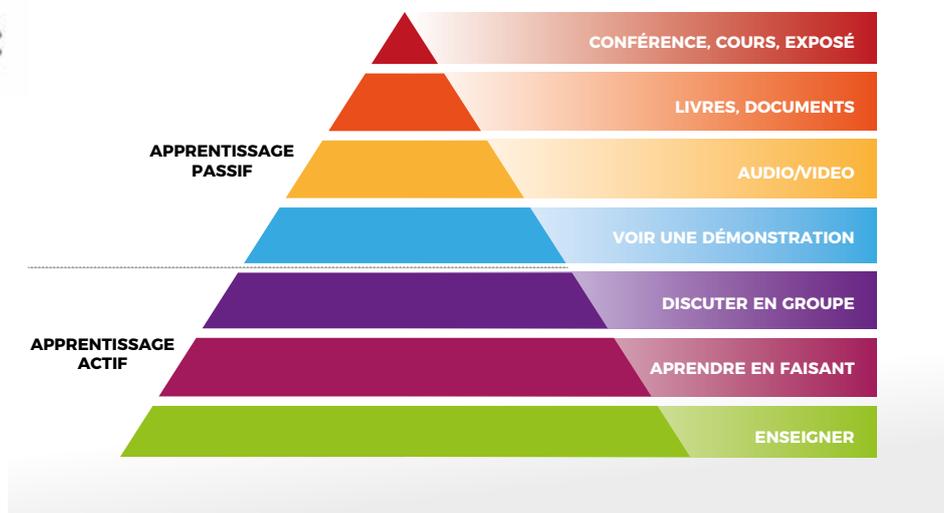
Cette définition a clairement pour visée de distinguer le DPC de la seule FMC³, purement co-

gnitive, souvent incarnée pour les médecins par les congrès de spécialités, en incluant dans son périmètre la nécessité de réaliser des démarches d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) et de gestion des risques dont toute la littérature de pédagogie médicale et les travaux successifs de l'ANDEM, l'ANAES puis la HAS attestent qu'elles sont plus propices au maintien des compétences et à l'amélioration des pratiques que la simple approche cognitive de la FMC (Cf. schéma issu des recherches en pédagogie médicale de l'université de Genève).

Si la V1 du DPC en 2013 a précisément peiné à incarner cette dimension nouvelle, la réforme du dispositif en 2016 a eu clairement pour vocation de revenir au concept originel.

- Le DPC est une **démarche globale** comprenant des actions de formation continue, d'évaluation des pratiques, de gestion des risques qui peuvent être réalisées soit distinctement soit couplées au sein de programmes dit intégrés ;
- Il constitue une **obligation triennale** pour les professionnels de santé qui doivent rendre compte tous les trois ans via un outil de traçabilité adapté (port-folio) de leur engagement dans la démarche ;
- Il est tout à fait possible de suivre distinctement des actions de formation et de conduire des actions d'évaluation de pratiques et des démarches de gestion des risques, le parcours de DPC se construisant sous forme de briques successives sur une période de trois ans ;
- Il porte sur le **cœur de métier** : le processus de prise en charge, dans un objectif d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins : l'obligation de DPC n'embrasse plus tout le champ de la formation continue mais est circonscrite sur le cœur de métier et sur des priorités de santé (elle laisse donc perdurer un droit à la formation) ;
- Il a un **contenu scientifique validé** ;





- Il s'inscrit dans des **priorités pluri-annuelles** de trois ordres : des priorités par profession et/ou discipline, des priorités nationales de santé, des priorités fixées dans le cadre du dialogue conventionnel.

Une offre de formation continue encore très largement sur-représentée.

Cinq ans après le déploiement de la réforme, force est de constater que les actions de formation continue sont encore largement surreprésentées dans l'offre de DPC. 9 actions sur 10 sont des actions de formation continue : 88,9% de d'actions de formation continue, 3% d'EPP, seulement à 3% de gestion des risques et 7,8% de programmes dit intégrés c'est-à-dire couplant une phase d'EPP ou de gestion des risques à une phase cognitive.

Plusieurs facteurs explicatifs à ce constat :

- Les organismes de DPC sont encore dans leur grande majorité des organismes de formation et ne sont pas encore totalement appropriés les méthodes d'EPP et de gestion des risques permettant de proposer des actions pertinentes aux professionnels
- Culturellement les professionnels assimilent encore les deux dispositifs et sont encore enclins à s'inscrire majoritairement à des actions cognitives

Il revient à l'Agence Nationale du DPC de renforcer la pédagogie sur les méthodes de DPC et la communication envers les professionnels quant aux exigences de la démarche. Mais l'Agence n'y parviendra pas seule et a besoin du relais des pro-

fessionnels et de leurs représentants. Je remercie à ce titre la Fédération Nationale des Médecins Radiologues de permettre de nous adresser en direct aux radiologues dans le cadre des Journées Francophones de Radiologie. C'est ensemble que nous construirons une offre pertinente pour les professionnels ! •

Michèle LENOIR-SALFATI,
Directrice générale de l'ANDPC⁴



© Maya Angelsen

(1) Inspection Générale des Affaires Sociales.
 (2) Formation Médicale Continue.
 (3) Agence Nationale pour le Développement de l'Évaluation Médicale Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé, Haute Autorité de Santé.
 (4) Agence nationale du Développement Professionnel Continu.

LE RAPPORT IGAS SUR LA RECERTIFICATION

L'IGAS A PUBLIÉ UN RAPPORT SUR L'ETAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS EN VUE DE LA PRÉPARATION DES ORDONNANCES SUR LA « RECERTIFICATION » DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ À ORDRE. NOUS VOUS EN PRÉSENTONS UNE SYNTHÈSE. LE RAPPORT COMPLET EST DISPONIBLE SUR LE SITE DE L'IGAS : WWW.IGAS.GOUV.FR

Par rapport aux pays comparables, la France se distingue par l'absence d'un dispositif cadré et organisé pour faire respecter le principe d'entretien des compétences, qui est une obligation déontologique, et, pour sa partie « formation continue », une obligation légale au travers du développement continu (DPC¹). Il est en effet internationalement documenté que la formation, l'échange sur les pratiques et un bon

niveau d'activité contribuent à une meilleure qualité des pratiques.

Le Pr Serge Uzan, s'appuyant sur un comité de pilotage dynamique, a pu réunir un consensus global sur ses propositions s'agissant des médecins, sur lequel le gouvernement s'est appuyé pour indiquer qu'il était favorable aux principes proposés par le comité et proposer un article de loi.

L'article 5 de la loi n° 2109-774 du 24 juillet 2019, relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, prévoyait donc la création par ordonnance d'un dispositif de rectification professionnelle pour la profession de médecin, élargie lors du débat parlementaire à la demande des Ordres concernés à six autres professions : chirurgien-dentiste, sage-femme, pharmacien, infirmier, masseur-kinésithérapeute et pédicure-podologue. L'article 5 prévoyait deux ordonnances, l'une pour les médecins dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la loi, l'autre pour les six autres professions dans un délai de deux ans. Les délais ont été alignés à juillet 2021 par amendement ultérieur pour les deux types de professions.

A. Buzyn, ministre des solidarités et de la santé a demandé un appui à l'IGAS afin de renforcer l'action de la DGOS² dans le cadre d'une mission d'accompagnement à la conception et à la conduite de la réforme.

La mission a sollicité ses interlocuteurs sur les options envisageables pour conduire une démarche de rectification qui soit acceptée, simple dans sa gestion et exigeante sur le fond. Il était particulièrement important de sonder et de faire des propositions sur cinq points :



DR

**LA MISSION PENSE AVOIR
AINSI TESTÉ DES OPTIONS QUI
RENDRAIENT LE PROJET
DE RECERTIFICATION RÉALISABLE,
POUR PEU QU'ON SE DONNE LE
TEMPS DE BIEN LE PRÉPARER
ET LE TEMPS AUX PROFESSIONNELS
POUR Y ENTRER DANS
DE BONNES CONDITIONS**

- Les objectifs, contenu et résultats attendus de la réforme, notamment par rapport aux dispositifs existants, et son articulation avec ces derniers ;
- La confirmation des propositions du comité Uzan d'ajouter de nouvelles dimensions en sus du DPC et de l'accréditation (activité professionnelle suffisante, démarches d'amélioration de la qualité de la relation avec les patients, attention des professionnels à leur propre santé, absence de signaux « négatif » dans l'activité) ;
- Le périmètre des professionnels concernés et de l'obligation (la mission préconise une obligation pour tous les professionnels, selon des modalités différenciées) ;
- Le suivi et la sanction de la recertification ;
- Le choix des pilotes et le financement.

Sur tous ces points, la mission pense avoir ainsi testé des options qui rendraient le projet de recertification réalisable, pour peu qu'on se donne le temps de bien le préparer et le temps aux professionnels pour y entrer dans de bonnes conditions. Le système proposé par la mission d'un **compte individuel alimenté au fil de l'eau sur une période de 6 ans et permettant d'acquérir des crédits par différents types d'actions** aurait le mérite de la simplicité, de l'équité et de l'économie de moyens.

Ce dispositif de recertification pourrait faire sens à la fois aux yeux des professionnels, des institutions et du public en prolongeant et s'appuyant sur la formation initiale suivie, sans la dupliquer et en l'actualisant et en l'appréciant « en situation de travail » ; en s'articulant avec les dispositifs existants notamment de DPC, de qualité et de maîtrise des risques sans les redonder.

Il serait compréhensible et lisible, fonctionnant sur la confiance, en privilégiant la déclaration d'actions validées, vérifiées ou labellisées ou, à défaut, l'autoévaluation et en limitant au maximum

les charges de gestion pour les professionnels, les employeurs et les institutions qui le gèrent. **Il serait également crédible et exigeant**, assorti de contrôles, pour apporter une vraie valeur ajoutée et mieux garantir la qualité des soins et renforcer la confiance du public dans les professionnels. Les conditions pourraient ainsi être réunies pour mettre en place **une démarche donnant une meilleure garantie aux professionnels, aux établissements, aux patients de la qualité des pratiques et des soins.**

A cette fin, la mission préconise de lancer rapidement des concertations sur un avant-projet d'ordonnance assortie d'un « schéma stratégique global » et de mettre en place un pilotage fort du projet de recertification, mais qui laisserait une place dans le déploiement à la concertation avec les institutions et les parties prenantes. Son coût, modeste à l'égard des enjeux, devra être provisionné.

Resterait alors à trouver sa bonne appellation, le mot « recertification » utilisé par commodité dans ce rapport n'étant pas totalement satisfaisant. La mission y préfère le mot « revalidation », utilisé dans de nombreux pays et qui se prononce et s'écrit bien dans notre langue. •



Rapport IGAS n°202 – 028R : État des lieux et propositions en vue de la préparation des ordonnances sur la "recertification" des professionnels de santé à ordre.
Jean-Philippe VINQUANT – Février 2021.

(1) Développement Professionnel Continu.
(2) Direction Générale de l'Offre de Soins.

FORMATION MÉDICALE CONTINUE ET RECERTIFICATION

APRÈS AVOIR PARTICIPÉ (PHYSIQUEMENT OU VIRTUELLEMENT EN TEMPS DE COVID-19) À UN CONGRÈS INTERNATIONAL, NOUS NOUS QUESTIONNONS SOUVENT QUAND NOUS RECEVONS NOS CRÉDITS CME (« CONTINUOUS MEDICAL EDUCATION ») : QUE FAIRE DE CES CRÉDITS DANS LE SYSTÈME FRANÇAIS ?

Faut-il les envoyer à une structure ordinaire ou ministérielle, ou bien plus prosaïquement les stocker dans un fichier de notre ordinateur (qui a remplacé sans avantage certain l'antique boîte à chaussures) ?

Nous sommes encore plus étonnés quand, en échangeant avec des collègues Européens, Britanniques ou Nord-Américains, nous percevons la grande importance que ces derniers attribuent à ces CME, indispensables à produire aux instances nationales des grands pays occidentaux pour justifier que leurs professionnel(le)s de santé sont engagé(es) dans un processus de formation continue.

Cette constatation illustre **le décalage qui existe entre la France et les autres pays occidentaux**, décalage lié à une accumulation de textes de lois pas toujours lisibles et clairement applicables. Depuis 1979 pourtant, le code de déontologie des médecins (article R.4127-11 du CSP) indique que « Tout médecin entretient et perfectionne ses

connaissances dans le respect de son obligation de développement professionnel continu ». Chacun(e) d'entre nous se souvient également du serment d'Hippocrate : « Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me sont demandés ».

La loi HPST¹ a en 2009 réaffirmé le caractère obligatoire du développement professionnel continu (DPC), et l'a étendu à toutes les professions de santé. Elle a également créé un groupement d'intérêt public initialement nommé OGDPC², devenu depuis 2016 l'Agence Nationale du DPC (ANDPC). Actuellement, le DPC des professionnels de santé est régi par la loi n°2016-41 relative à la modernisation du système de santé. Cette loi instaure **une obligation triennale de DPC**, comprenant des actions de formation médicale continue (FMC), d'évaluation des pratiques (EPP) et de gestion des risques (GDR). Des orientations prioritaires (OP) pluriannuelles sont définies tous les 3 ans par les pouvoirs publics et les Conseils Nationaux Professionnels (CNP). Ces démarches doivent être conformes aux méthodes préconisées par la HAS³. Pour satisfaire à l'obligation triennale, le professionnel doit réaliser au moins 2 des 3 types d'action, et au moins une action inscrite dans les OP. L'engagement dans une démarche d'accréditation en équipe vaut DPC et a le mérite de sa simplicité, qui contribue sans doute au succès qu'elle rencontre.

Dans ce contexte légal intervient **le projet de mise en place d'une recertification** à échéance régulière, projet acté dans le cadre des mesures de la Grande Conférence de Santé initiée par Manuel Valls quand il occupait les fonctions de



Premier Ministre. Cette recertification (ou revalidation) ne sera obligatoire, selon les conclusions de la Grande Conférence, que pour les nouveaux inscrits à l'Ordre.

Le Pr Serge Uzan (Vice-Président de l'Ordre des Médecins) s'est vu confier en 2017 par Marisol Touraine, alors Ministre des Solidarités et de la Santé, une mission concernant la recertification, rapport qui a été remis en novembre 2018 et a reçu un accueil plutôt favorable du gouvernement et des représentants des médecins.

Cet accueil favorable est probablement la conséquence de la démarche choisie, plus incitative que coercitive. Ce rapport propose un accompagnement tout au long de la carrière, intégrant les innovations pédagogiques et les évolutions professionnelles.

Un rapport de l'IGAS⁴ (2020-028R - Jean Philippe Vinquant et Anne Caroline Sandeau Gruber ; en ligne) paru en février 2021 a résumé la mission Uzan de la façon suivante :

- Le dispositif est intitulé « certification et valorisation périodique du parcours professionnel des médecins (CPV) ».
- Il est basé sur une période de 6 ans (soit 2 exercices triennaux de DPC).
- Il n'oblige que les nouveaux inscrits à l'Ordre, et incite les plus anciens à s'inscrire dans la démarche.
- Il inclut :
 - Un parcours de DPC obligatoire ou d'accréditation
 - La preuve d'une activité professionnelle maintenue
 - Une démarche d'amélioration de la relation médecin - patient
 - Une démarche d'amélioration de la qualité de vie et de la santé du médecin
 - L'absence de signaux négatifs (plaintes, condamnations, interdiction d'exercice par exemple)

Ce même rapport IGAS s'appuyant fortement sur la mission Uzan a émis 30 recommandations, qu'il serait trop long de reprendre ici exhaustivement. Par ailleurs, un projet assez abouti d'ordonnance concernant la recertification (signé du ministre des Solidarités et de la Santé) circule actuellement. Il est en adéquation avec le rapport IGAS, confirme la période de 6 ans et le rôle du CNP dans la rédaction des référentiels professionnels à partir d'une méthode HAS. L'ordonnance instaure un Conseil National de la Certification Périodique présidé par le ministre de la Santé. Il est noté que chaque professionnel pourra choisir les actions qu'il/elle souhaite engager, en lien avec l'employeur pour les salariés. Au sujet du portfolio in-

dividuel, les détails pratiques ne sont pas encore précisés. Il est cependant noté que l'ensemble des actions réalisées par les professionnels au titre de leur obligation de certification périodique sera tracé dans un compte individuel, dont le contenu et les modalités d'utilisation et d'accès seront définis par décret en Conseil d'État. La gestion des comptes individuels sera assurée par une autorité administrative désignée par décret. Les Ordres seront en charge du contrôle du respect des règles par les professionnels de santé.

Quelle que soit la rédaction finale de cette ordonnance, la FMC et le DPC garderont manifestement un rôle majeur dans le contexte de la recertification des radiologues dans les années à venir.

La profession radiologique s'est mise très tôt en ordre de marche pour garantir à ses membres une FMC et un DPC de qualité, en mettant en place une structure de labellisation de la qualité de la FMC (FMC-RIM), ainsi que **deux organismes agréés de DPC (ODPC RIM et Forcomed)**. L'indépendance de ces organismes vis à vis de l'industrie, des syndicats et des sociétés savantes est un point fondamental de leur fonctionnement et la base de leur agrément.

Avant même que les textes définitifs ne soient publiés, la démarche de la profession semble en adéquation avec les projets qui sont portés à notre connaissance. Il serait également utile que les actions nationales s'inscrivent harmonieusement dans la doctrine internationale des pays développés. •

Pr Louis BOYER,

Responsable du pôle de radiologie
du CHU de Clermont Ferrand
Président du Conseil National
professionnel de la radiologie (G4)



Pr Jean-Nicolas DACHER,

Responsable du pôle de radiologie
du CHU de Rouen
Expert certification-DPC du G4



(1) Hôpital, Patients, Santé, Territoires.
(2) Organisme Gestionnaire du Développement Personnel Continu.
(3) Haute Autorité de Santé.
(4) Inspection Générale des Affaires Sociales.

TOUR D'HORIZON DES CONTRIBUTIONS DE LA CAR À LA FORMATION EN RADIOLOGIE AU CANADA

EN TANT QU'ASSOCIATION NATIONALE POUR LES RADIOLOGISTES AU CANADA, L'ASSOCIATION CANADIENNE DES RADIOLOGISTES (CAR) SOUTIEN ET DÉFEND LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE SES MEMBRES, MAIS AUSSI DE L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ DE LA RADIOLOGIE AU CANADA, EN OFFRANT DES ACTIVITÉS DE DPC AUX RADIOLOGISTES EN EXERCICE ET AUX STAGIAIRES EN RADIOLOGIE PAR LE BIAIS DE SA PLATEFORME D'APPRENTISSAGE EN LIGNE, LA RAD ACADEMY.

La prestation de soins de santé sûrs et de qualité repose sur la connaissance acquise par les radiologistes lors de leur formation médicale, mais aussi des formations de développement professionnel continu qu'ils suivent tout au long de leur carrière. C'est pourquoi la CAR contribue à offrir des possibilités d'apprentissage continu et à mettre la recherche en pratique.

rant ainsi des soins de santé de qualité optimale à leurs patients et au public canadien dans son ensemble. Le congrès réunit des radiologistes praticiens et des chercheurs réputés du monde entier pour traiter d'un grand nombre de sujets, destinés à la fois aux radiologistes et aux radiologistes en formation.

RAD Academy

La RAD Academy est le guichet unique pour trouver des possibilités d'apprentissage en ligne axées sur la radiologie au Canada et proposées par des chefs de file internationaux. Dans le cadre des avantages exclusifs liés à leur adhésion, les membres de la CAR bénéficient d'un accès à cette plateforme en ligne, qui met en avant les nouvelles tendances et technologies, ainsi que les façons d'améliorer les soins aux patients, de renforcer les compétences de direction et d'aiguiser le sens des affaires chez les acteurs de la radiologie. La RAD Academy propose un ensemble de plus de 100 activités de DPC pouvant compter comme crédits du programme de Maintien du certificat (MDC) du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, dont 30 activités pouvant compter comme crédits de la section 3 (programme d'autoévaluation). Pour plus d'informations sur le programme de Maintien du certificat du Collège royal, <https://www.royalcollege.ca/rcsite/cpd/maintenance-of-certification-program-f>

Possibilités d'apprentissage continu	Recherche et mise en pratique	Agrément
<ul style="list-style-type: none"> • Congrès scientifique annuel de la CAR • RAD Academy, la plateforme d'apprentissage en ligne de la CAR 	<ul style="list-style-type: none"> • Journal de la CAR (CARJ) • Élaboration de lignes directrices de pratique clinique 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à l'apprentissage et agrément d'activités de DPC

Congrès scientifique annuel de la CAR

Le Congrès scientifique annuel de la CAR offre des possibilités d'apprentissage collaboratif qui permettent aux radiologistes de renforcer leurs connaissances et leurs compétences en imagerie médicale diagnostique et thérapeutique, assu-



La plateforme d'apprentissage offre également un espace dédié aux radiologistes en formation, qui laquelle divulgue des renseignements et des ressources autour de la formation. La section des résidents et fellows (RFS) de la CAR offre des ressources « pour les radiologistes en formation, par des radiologistes en formation » axées sur le leadership, la défense des intérêts, la qualité et la sécurité, l'économie, l'éducation et le perfectionnement professionnel, comme le guide *Transition vers la résidence en radiologie et le Royal College Examination Outline: RADIOLOGY* (Présentation de l'examen du Collège Royal : RADIOLOGIE).

Lien avec le Journal de la CAR

À titre de journal officiel de la CAR, le CARJ publie des articles de recherche inédits et des éditoriaux en lien avec les plus récentes pratiques en radiologie diagnostique et thérapeutique tout en offrant un compte-rendu extensif de la radiologie au Canada. Par l'intermédiaire de notre journal, la RAD Academy propose deux types d'activités de DPC interactives : des modules sur les lignes directrices de pratique clinique et le programme Insights4Imaging. Chaque numéro contient des modules interactifs associés à certains articles. Ensemble, les articles et les modules associés répondent aux besoins de formation à tous les niveaux de pratique, en abordant de nouvelles études et recherches, en analysant des normes de soins et en s'axant sur les pratiques cliniques et les besoins de formation en radiologie.

Insights4Imaging est le programme d'autoévaluation du Journal de la CAR, qui offre aux radiologistes et aux fellows la possibilité d'obtenir des crédits dans le cadre du programme d'autoévaluation de la section 3 pouvant répondre aux exigences du programme de Maintien du certificat du Collège royal. Ces modules sont interac-

tifs et basés sur du contenu révisé par des pairs. Ils abordent des sujets tels que les techniques d'imagerie diagnostique, les caractéristiques d'imagerie d'une maladie ou d'un groupe de maladies, la corrélation radiologique-pathologique, ainsi que les politiques de pratique et les initiatives de qualité.

Agrément de la CAR

En tant que prestataire d'activités de DPC agréées par le Collège royal, la CAR donne l'agrément aux activités et programmes de DPC qui répondent aux critères et aux exigences déterminés par les normes nationales <https://www.royalcollege.ca/rcsite/cpd/providers/tools-resources-accredited-cpd-providers/national-standard-accredited-cpd-activities-f>. Les programmes et activités de radiologie agréés offrent d'excellentes possibilités d'apprentissage pour les professionnels de l'imagerie médicale qui souhaitent rester au plus haut niveau dans leur domaine. Le processus d'examen de l'agrément garantit un contenu rigoureux, éclairé par des preuves scientifiques et répondant aux besoins variés de la pratique.

La CAR est fière d'offrir des formations de haut niveau aux radiologistes partout au Canada. Sous la direction du Conseil d'administration composé de chefs de file du secteur de la radiologie, mais aussi grâce aux efforts de nombreux membres bénévoles, la CAR peut aider ses membres à développer leur pratique dans les meilleures conditions possible. La formation est un élément essentiel à la réussite des radiologistes, c'est pourquoi elle constitue une priorité pour la CAR.

Autres organismes

Également l'association canadienne de protection médicale (ACPM), organisme important et méconnu, est une société d'assurance mutuelle qui appartient à plus de 20,000 médecins canadiens, assurant en responsabilité professionnelle et fournissant un apprentissage en ligne agréé pour les radiologistes. Elle offre des outils éducatifs modernes et adaptés à notre monde en constante évolution : symposium en mode virtuel, ressources pour les bonnes pratiques et activités d'apprentissage en ligne agréés.

La société de radiologie du Québec (SRQ), bras droit éducatif de l'Association des radiologistes du Québec (ARQ), cette dernière est l'équivalent de la Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR), favorise aussi le DPC de ses membres afin de contribuer à la qualité des soins apportés à la population.

Finalement le Collège des médecins du Québec (CMQ) est l'organisme règlementaire responsable de notre formation continue, qui collige nos

[...]



crédit) par cycle de 5 ans avec un minimum de 40 crédits par année. Il y a 3 catégories de crédits. La catégorie 1 correspond aux activités d'apprentissage collectif agréées. La catégorie 2 consiste à des activités d'apprentissage dans le cadre d'un stage de perfectionnement, d'un programme de maîtrise ou de doctorat où tout autre type de cours officiel. La catégorie 3 inclut des activités d'autoévaluation de la pratique ou d'évaluation des pairs que ce soit dans le domaine clinique ou académique. •

Dr Gilles SOULEZ,
MD, FRCPC¹

Président de l'Association
Canadienne des Radiologistes (CAR)



Dr Jacques LÉVESQUE,
MD, FRCPC, FCAR²

Ancien Président de la CAR
Membre d'honneur de la SFR



[...] activités reconnues de développement professionnel et d'évaluation de notre exercice de la radiologie. Les activités de formation peuvent aussi être colligées sur la plate-forme du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Pour maintenir la certification, il est demandé de compléter 400 crédits (équivalent à une heure par

(1) Associé du Collège royal des médecins du Canada.
(2) Associé de l'Association canadienne des radiologiste

LA FORMATION MÉDICALE CONTINUE **EN ESPAGNE**

LA LOI ESPAGNOLE DE 2013 SUR LES PROFESSIONS DE LA SANTÉ STIPULE QUE « LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ EFFECTUERONT TOUT AU LONG DE LEUR VIE PROFESSIONNELLE UNE FORMATION CONTINUE ET ATTESTERONT RÉGULIÈREMENT LEUR COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE ».

La législation espagnole est très encline à des allégations grandiloquentes de ce type. La Constitution, par exemple, stipule que « tous les Espagnols ont le droit de bénéficier d'un logement décent et convenable ». La réalité, en fin de compte, est que dans ces déclarations de principe, on laisse de côté la réalisation et qu'aucune n'est respectée. La formation continue ne fait pas exception.

La réglementation espagnole sur la formation continue

À l'heure actuelle, et malgré ce que dit la loi susmentionnée, **Il n'existe en Espagne aucun système obligeant les médecins espagnols à accréditer leur compétence professionnelle.** Il n'est même pas exigé qu'ils aient mis à jour leurs compétences ou suivi un programme de formation continue. En fait, la réalité est qu'un médecin pourrait exercer sa profession en Espagne toute

sa vie sans avoir lu aucun article médical ou reçu une formation spécifique pendant cette période. C'est une chose grave dans une profession, comme la médecine, où **50 % des connaissances médicales sont considérablement modifiées sur une période comprise entre 3 et 5 ans** et où, si le médecin ne met pas à jour ses connaissances, il est probable qu'il perdra sa compétence professionnelle en 5-10 ans.

Face au modèle de nombreux pays où le maintien de l'accréditation pour exercer exige de prouver que la compétence professionnelle ou une formation continue minimale est maintenue, la législation espagnole a opté pour un modèle de récompenses: la carrière professionnelle. Ce modèle consiste en « la reconnaissance individualisée du développement réalisé par un professionnel de la santé en termes de connaissances, d'expérience, d'enseignement et de recherche ». Cette reconnaissance aurait une traduction dans le salaire du professionnel. L'idée était que plus le professionnel ferait preuve de connaissances, de travail d'enseignant et de travail de recherche, plus le salaire serait élevé.



Mais la pratique, en Espagne, ne correspond généralement pas aux intentions. La négociation de la mise en place du système est tombée entre les mains des syndicats. Tout d'abord, ceux-ci ont réussi à faire appliquer le système à tous les établissements de santé, même ceux qui n'ont pas besoin de formation spécifique, comme le personnel subalterne. Et au motif que beaucoup d'entre eux ne pouvaient pas démontrer la formation ou les mérites de la recherche parce qu'ils « travaillaient pendant que les autres faisaient des recherches », **ils ont transformé le système en un modèle d'ancienneté.**

Et la situation actuelle en médecine publique (la grande majorité de la médecine espagnole) est

DANS CES CONDITIONS, IL EST INCROYABLE QUE LES MÉDECINS CONTINUENT DE CONSACRER DES RESSOURCES À LA FORMATION ET NON À PARTIR EN VACANCES, CE QUE L'ADMINISTRATION SEMBLE PROMOUVOIR.

que le maintien d'un certain nombre d'années sur le lieu de travail implique automatiquement, sans autre condition, la promotion à un niveau professionnel supérieur, sans qu'il soit nécessaire de prouver autre chose. La formation continue, l'enseignement, la recherche n'ont aucune valeur. Même sa valeur dans les concours pour accéder à un emploi dans l'administration est marginale.

Les prestataires de formation continue

La majeure partie de la formation médicale continue actuelle est informelle et non accréditée et dispensée lors de sessions dans les services. Tous les services d'enseignement, et beaucoup d'entre eux non enseignants, ont des programmes de sessions de formation continue dispensés en interne, programmes qui, dans les services de radiologie, sont habituellement quotidiens. La qualité de ces séances informelles est généralement très élevée.

Bien que les entreprises s'occupent habituellement de la formation de leurs employés, cela ne s'applique pas aux médecins travaillant pour le système de santé publique en Espagne. Le système national de santé relève de la compétence des administrations des Communautés autonomes et toutes les organisations publiques de santé ont des programmes de formation pour leurs employés, mais ces programmes ne font référence qu'aux compétences de base et visent essentiellement à former le personnel subalterne et les compétences infirmières de base, sans formation spécifique pour les médecins spécialistes.

Cela a laissé la formation des médecins entre les mains des entreprises du secteur qui l'ont traditionnellement financée. Cela a créé des problèmes, car cela fournit aux entreprises un outil pour influencer les professionnels. En effet, les

[...]

uniprévoyance

Santé et Prévoyance,
Action sociale et Services,
nous avons tant à partager



SANTÉ • PRÉVOYANCE

Votre protection sociale,
c'est notre métier !

Pour toute information : contact@uniprevoyance.fr

www.uniprevoyance.fr



[...] fonds pour la formation sont conditionnés par la consommation de dispositifs médicaux, de sorte que la répartition entre spécialités et professionnels est très inégale. Toutefois, l'administration n'a ni tenté de récupérer l'attestation financière de la formation des entreprises ni fait aucun obstacle à sa poursuite.

Cependant, et à partir de certains scandales en Europe, les multinationales ont récemment commencé à mettre en œuvre des politiques strictes de conformité. Cela a rendu l'accès au financement externe de la formation à l'heure actuelle compliqué et mieux organisé et la plupart des professionnels médecins doivent se payer leur formation.

Et voici qu'apparaît un autre des paradoxes du système espagnol de formation continue. **Les professionnels de la médecine privée**, où la formation est à leur avantage, **peuvent déduire les frais de cette formation dans leur déclaration fiscale**. Cependant, **les médecins de la médecine publique**, où la formation qu'ils reçoivent est destinée à bénéficier à leur entreprise, le système national de santé, **ne peuvent pas déduire ces dépenses et les assument intégralement**. C'est-à-dire qu'ils paient pour un service que le système de santé publique devrait payer et qu'ils ne peuvent pas les déduire comme dépenses dans leur déclaration de revenus. Ils reçoivent le même traitement fiscal que s'ils partaient en vacances. Mais, pour « ajouter du sel à la plaie », l'Administration considère en outre les dépenses de formation des médecins comme un « vice », et les charge du

taux maximal de la taxe sur la valeur ajoutée, tandis que, par exemple, manger dans un restaurant haut de gamme reçoit un taux d'imposition inférieur. Dans ces conditions, il est incroyable que les médecins continuent de consacrer des ressources à la formation et non à partir en vacances, ce que l'administration semble promouvoir.

La formation médicale continue repose actuellement sur l'auto-organisation et le travail louable et désintéressé des Sociétés scientifiques des différentes spécialités médicales. La plupart des médecins espagnols sont affiliés à l'une d'elles et reçoivent en contrepartie l'accès à la formation continue à des conditions avantageuses et peuvent recevoir également des bourses de formation. Cette formation est habituellement dispensée de manière altruiste par les spécialistes membres de ces sociétés eux-mêmes. Les activités de formation organisées par ces sociétés sont innombrables et continues, ce qui contraste avec le désert de formation des entités officielles.

La réalité actuelle

Cela dit, personne n'échappe au fait que la formation continue des médecins espagnols est une course d'obstacles dans laquelle l'administration de la santé donne l'impression de faire tout son possible pour la décourager. Cependant, en Espagne, la phrase du Mio Cid est souvent respectée : « quel bon serviteur vous seriez, si vous aviez un bon maître » et la réalité est que **les médecins espagnols, de leur propre initiative et par leur organisation autonome, maintiennent un niveau de formation et de compétence professionnelle très élevé**, plaçant la médecine espagnole parmi les meilleures au niveau mondial. Les médecins espagnols sont un groupe professionnel très sélectionné, qui a besoin d'une carrière longue, exigeante et très compétitive pour devenir spécialistes et qui, pour cette raison, ont à montrer qu'ils gardent cette compétence professionnelle atteinte avec tant d'efforts tout au long de leur vie professionnelle. Et ils le font par auto-exigence personnelle, par professionnalisme, peu importe si l'administration de la santé l'exige, le reconnaît ou le soutient. Une chose en fait, qu'elle ne fait pas. ●

Dr Jose Luis DEL CURA
Chef du service de radiologie
Hôpital universitaire Donostia
Saint-Sébastien



CONGRÈS EUROPÉEN DE RADIOLOGIE : LA PÉPITE EUROPÉENNE

L'EUROPEAN CONGRESS OF RADIOLOGY (ECR) EST LE DEUXIÈME PLUS GRAND CONGRÈS RADIOLOGIQUE AU MONDE APRÈS CELUI DE LA RSNA¹.

Il a été organisé pour la première fois en 1967 à Barcelone par l'Association Européenne de Radiologie (EAR) et le Congrès de Radiologie des Pays de Culture Latine. A partir de 1971, l'EAR était le seul organisateur. Le congrès se tenait initialement, tous les quatre ans, dans une ville européenne différente (tableau 1).

Il est organisé actuellement par la **Société Européenne de Radiologie (ESR)**. Depuis 1991, il se tient à Vienne, en Autriche. Vienne en raison de sa situation centrale en Europe et d'accès facile, fin février ou début mars car c'est la basse saison hôtelière. Tous les deux ans entre 1991 et 1999 puis annuel depuis.

En 2020 et 2021, les 32^{ème} et 33^{ème} édition se sont déroulées en ligne en raison de la pandémie liée au Covid-19. L'édition de 2022 devrait se tenir en présentiel entre les 2 et 6 mars 2022 www.myesr.org/congress/ecr2022.

ECR DEPUIS SA CRÉATION

(TABLEAU 1)

1967 : Barcelone, Espagne

1971 : Amsterdam, Pays-Bas

1975 : Édimbourg, Royaume-Uni

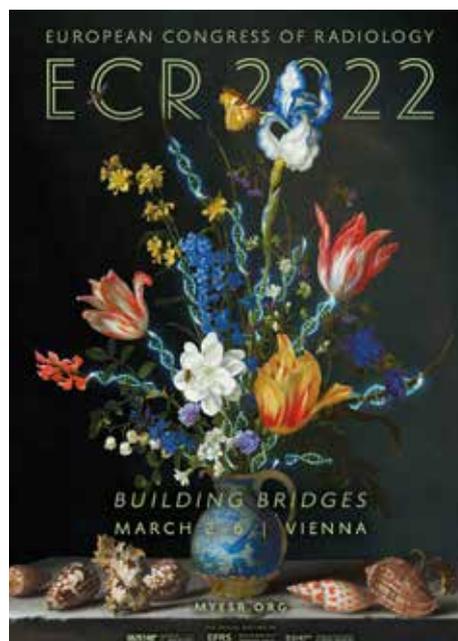
1979 : Hambourg, Allemagne

1983 : Bordeaux, France

1987 : Lisbonne, Portugal

1991-1999 : tous les deux ans à Vienne, Autriche

Depuis 1999-chaque année à Vienne, Autriche



L'audience est importante puisqu'il y a 30 000 participants venant de 133 pays dont 14 000 en présentiel (hors industrie). Les Italiens sont les plus nombreux suivis des autrichiens et des allemands en présentiels. Les anglais sont les plus nombreux en suivi web. La France n'est qu'au 10^{ème} rang avec une participation voisine des autres pays francophones beaucoup plus petits (Suisse et Belgique) (tableau 2).

L'ECR est de très haute qualité pour la formation radiologique continue. Il ne rivalise pas avec la RSNA pour les ultra-spécialistes à l'écoute des dernières publications sur un sujet très spécialisé mais est loin devant pour la formation, les mises au point et les états de l'art quel que soit le sujet.

En résumé, c'est les JFR en version européenne ce qui permet d'avoir des approches différentes et qualitatives selon le lieu d'exercice de l'orateur. **L'aspect multiculturel européen s'oppose au monolithisme nord-américain** fréquemment observé. Ceci est évident dans les démarches de dépistage mais aussi de diagnostic selon les données de la science, les matériels disponibles et les systèmes de soins.

Il est aussi intéressant de rencontrer nos confrères européens et de discuter avec eux des modes d'exercice et de rémunération

Sur un plan pratique, Vienne est très facile d'accès, essentiellement par avion, pour les français. Le cout global du congrès (déplacement, hôtel) est très inférieur à celui de Chicago et des frais d'inscription réduits sont disponibles au stand ECR pendant les JFR.

Le lieu de congrès est également d'accès très facile en métro depuis le centre-ville.

L'accès au cours et à l'exposition technique est un peu similaire à celui des JFR sans le gigantisme de la RSNA mais pourrait être encore optimisé.

Les communications restent disponibles en ligne pendant et après le congrès. Quant à Vienne, c'est une ville reconnue comme la plus



PARTICIPATION SELON LES NATIONALITÉS EN 2019, DERNIER CONGRÈS PRÉSENTIEL

(TABLEAU 2) - www.myesr.org/media/4705

COUNTRY	CONGRESS ATTENDEES	LIVE VIEWERS	TOTAL
ITALY	1,246	312	1,558
GERMANY	1,039	383	1,422
UNITED KINGDOM	827	524	1,351
AUSTRIA	1,106	170	1,276
SPAIN	509	281	790
NETHERLANDS	579	174	753
POLAND	436	218	654
RUSSIAN FEDERATION	378	247	625
UNITED STATES OF AMERICA	346	223	569
FRANCE	425	129	554
ROMANIA	361	179	540
SWITZERLAND	409	123	532
CHINA	448	76	524
INDIA	259	241	500
BELGIUM	339	110	449

agréable dans le monde selon plusieurs classements réputés. (<https://www.wien.info/fr/style-de-vie-milieus-culturels/vienne-élue-ville-du-monde-la-plus-agréable-à-vivre-pour-la-10e-fois--352326>). Culture (musique, musées) mais aussi gastronomie locale « typique ». Certes, il n'y a pas les décorations et les achats de Noël de la période Thanks Giving et du Black Friday, mais Vienne a beaucoup plus à offrir que cela ne serait-ce que les tartes de chez Sacher et les chocolats d'avant Pâques.

L'ECR et Vienne méritent que vous y alliez en 2022 et que vous y retourniez car vous aimerez forcément. ●

Dr Philippe COQUEL,
Radiologue à Cluses



(1) Radiological Society of North America.

FORCOMED AU SERVICE DES RADIOLOGUES ET DE LEURS ÉQUIPES

L'HISTOIRE. CRÉÉ EN 1994 À L'INITIATIVE DE LA FNMR, FORCOMED EST UN ORGANISME DE FORMATION DONT LA MISSION CONSISTE À ORGANISER DES FORMATIONS DÉDIÉES AU SECTEUR DE L'IMAGERIE MÉDICALE. SON BUREAU EST COMPOSÉ DE MÉDECINS LIBÉRAUX DONT DES RADIOLOGUES ÉLUS À LA FNMR.

C'est le lancement des campagnes de dépistage des cancers du sein qui est, notamment, à l'origine de la création de forcomed. La Direction Générale de la Santé (DGS) a sélectionné Forcomed sur appel d'offres comme organisme officiel de formation dans le domaine de la mammographie. La généralisation à l'ensemble du territoire Français du dépistage organisé à compter de 2004 a conduit Forcomed à se développer pour répondre à la demande. Forcomed a ensuite élargi ses activités de formation et est devenu progressivement l'outil permettant à l'ensemble de la profession d'améliorer ses pratiques, avec pour leitmotiv : anticiper et préparer l'avenir en permettant à l'ensemble des acteurs de l'imagerie médicale de s'adapter à une évolution technologique quasi galopante.

Faciliter la mise en œuvre de la réglementation au quotidien
Forcomed et Forco FMC forment aussi bien les médecins radiologues que les manipulateurs ou

les secrétaires, du secteur libéral et du secteur public. Certaines formations ont également été ouvertes aux généralistes, aux référents qualité et aux responsables administratifs. Depuis sa création, Forcomed a traité plus de 80 000 inscriptions dont plus de 40 000 par des radiologues. En 2022, Forcomed proposera 49 programmes de formation classés en 13 grandes thématiques. Forcomed propose des formations présentielles mais aussi à distance avec une plateforme dédiée et sécurisée dont il est propriétaire. Cet outil informatique ambitieux a été mis en place en 2016 et permet entre autre la dématérialisation des inscriptions. Cet outil donne aussi à Forcomed la capacité à répondre aux exigences attendues par l'Agence nationale du DPC¹ et par l'Opérateur de compétence des salariés du libéral (OPCO EP).

L'offre

Forcomed propose des formations orientées sur la mammographie numérique de dépistage du cancer du sein, le contrôle de qualité, l'échographie et l'IRM mammaire. D'autres sujets diagnostics sont également traités comme l'endométriome, l'ORL, l'imagerie cérébrale, la thyroïde, la prostate, le poumon, mais aussi sur la radioprotection des patients, la radioprotection des travailleurs, la Personne Compétente en Radioprotection, la mise en place de la labélisation LABELIX, de l'assurance qualité obligatoire, l'hygiène et la prévention des risques infectieux, les gestes d'urgence en radiologie.

Les sujets propres au management du centre d'imagerie sont présents avec notamment l'optimisation de l'accueil des patients, la responsabilité médicale, la gestion des compétences et habilitations, les autorisations de matériel lourd, la CCAM²



et les obligations réglementaires comme le RGPD³ ou le salarié compétent en santé et sécurité au travail. Les nouvelles technologies sont aussi traitées avec des programmes en intelligence artificielle, EOS et la réglementation de la téléradiologie.

Parti d'une d'une vocation de spécialiste de la sénologie, FORCOMED est devenu en 25 ans capable d'offrir une panoplie complète nécessaire à la formation continue des professionnels de l'imagerie médicale. Cette dynamique fait la preuve de la capacité d'entreprendre de la profession et de son investissement pour l'amélioration continue des pratiques. Forcomed a développé un segment nouveau avec **des formations en e-learning de durées courtes, avec un calendrier libre et une consultation illimitée** permettant un retour sur les contenus pour rafraîchir les connaissances. Cette nouvelle plateforme appelée F724.fr complète l'offre existante sur FORCOMED.fr.

Le DPC

L'activité dans le cadre du Développement professionnel continu (DPC), s'est progressivement mise en place depuis 2013, année où le DPC devient une obligation annuelle pour tous les professionnels de santé.

Engagée dans le DPC depuis 2011, Forcomed est reconnu comme organisme habilité à délivrer des programmes de DPC auprès des médecins et des manipulateurs depuis 2013. Cet agrément est délivré par l'OGDPC⁴ puis par l'ANDPC à compter de fin 2016. Chaque médecin et chaque manipulateur devait dans ce cadre valider au minimum un programme de DPC par an. Cette obligation devient triennale depuis 2017 et compte désormais un minimum de deux programmes à valider. Cette action mêlant évaluation des pratiques, évaluation des connaissances et perfectionnement des connaissances est financée et indemnisée par l'ANDPC en ce qui concerne le dispositif lié aux médecins. Pour ce qui est du DPC des manipulateurs ce dispositif peut être pris en charge soit par les Opérateurs de compétences (OPCO), notamment pour le personnel des cabinets médicaux, soit par les services formation des établissements hospitaliers.

Les challenges à venir pour Forcomed. Nouveau cadre réglementaire

Avec la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », une profonde réforme de la formation continue a été engagée. Cette réforme est entendue par le Gouvernement comme étant un recentrage de la gouvernance traditionnelle de la formation professionnelle par les partenaires sociaux. Une nouvelle institution publique dénommée « France Compétences » a été créée ce qui implique une centralisation des

moyens et une forte tutelle étatique. C'est dans ce contexte que vient s'inscrire la normalisation des organismes avec Qualiopi, label obligatoire à compter de 2022 pour bénéficier des financements collectifs qu'ils soient publics ou paritaires.

Nouveau cadre de financement collectif paritaire

La loi pour l'avenir professionnel renomme l'actuel plan de formation « plan de développement des compétences » (PDC), en mettant fin aux régimes distincts des formations selon qu'elles sont effectuées pendant ou en dehors des heures de travail. Par ailleurs, **désormais seules les entreprises de moins de 50 salariés pourront obtenir un financement de leur PDC**. Les entreprises dépassant ce seuil ne peuvent obtenir de financement, alors même qu'elles contribuent au financement de la formation professionnelle. Les cotisations actuelles (formation professionnelle et la taxe d'apprentissage) seront progressivement remplacées par une contribution unique à compter du 1er janvier 2024. Il revient désormais à l'URSSAF de collecter cette cotisation.

Le compte personnel de formation (CPF)

Le titulaire du CPF ne pouvait, jusqu'à présent, utiliser son compte pour financer une formation que si celle-ci figurait sur des listes élaborées par des commissions paritaires. Ce système de listes est abrogé depuis 2019. **Le CPF peut désormais être mobilisé pour financer tout ou partie, toutes les actions de formation sanctionnées par des certifications ou des habilitations.**

Ce contexte va pousser Forcomed vers la normalisation de ses pratiques et la certification de ses programmes afin de répondre aux attentes de ce que l'on peut qualifier maintenant de « marché de la formation professionnelle continue ». Cette nouvelle donne va impulser une dynamique forte pour assurer la pérennité de notre organisme et la visibilité qu'il donne à notre spécialité médicale. **Plus que jamais, en choisissant Forcomed, indirectement, vous renforcerez la protection de vos intérêts et votre outil de travail.**

Dr Jean-Charles LECLERC,
Président de Forcomed.



Dr Eric CHAVIGNY,
Président de Forco-FMC



- (1) Développement Professionnel Continu
- (2) Classification Commune des Actes Médicaux
- (3) Règlement Général sur la Protection des Données
- (4) Organisme Gestionnaire du Développement Personnel Continu

Formation

à la radioprotection

des travailleurs



RADIOLOGUE,
MANIPULATEUR



ENSEIGNEMENT EN LIGNE



3 HEURES



339 EUROS

(adhérents FNMR : 290 euros)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

● Répondre aux objectifs minimums fixés par le Code du travail. à savoir connaître et comprendre :

1. Les caractéristiques des rayonnements ionisants
2. Leurs effets sur la santé
3. Leurs effets potentiellement néfastes sur l'embryon et sur l'enfant à naître
4. les missions et actions des professionnels qui vous accompagnent dans votre radioprotection au quotidien
5. Les bonnes pratiques afin de réduire les doses que vous recevez
6. Les conditions d'accès aux zones délimitées
7. Les modalités de surveillance de votre exposition et l'accès aux résultats dosimétriques
9. La conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident

DÉROULÉ DE LA FORMATION

1. Quels sont les enjeux de la radioprotection des personnels exposés ? (en accès libre)
2. Quelles sont les caractéristiques des rayonnements ionisants ?
3. Quels sont les effets des rayonnements ionisants sur la santé ?
4. Quels sont les effets potentiellement néfastes de l'exposition aux rayonnements ionisants sur l'embryon et le fœtus ?
5. Qui contacter en cas de questionnement sur la radioprotection ?
6. Quelles sont les « Bonnes Pratiques » afin de réduire les risques liés à l'exposition aux rayonnements ?
7. Comment sont exploitées les études de poste exposants aux rayonnements ionisants (« zonage » et « doses individuelles ») ?
8. Comment les doses individuelles reçues par les travailleurs sont-elles mesurées et exploitées ?
9. Quelles sont les règles particulières applicables pour les femmes enceintes exposées professionnellement ?
10. Quelle est la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident ?

(*) Le coût de cette formation est pris en compte dans vos charges et sera ainsi déduit de votre résultat fiscal.

FORMATEURS :

M. Thomas LEMOINE,
ingénieur radioprotection

FORCOMED
La référence des formations en radiologie

RADIOPROTECTION DES PATIENTS

FORMATION FORCOMED

POUR LES RADIOLOGUES INSTALLÉS OUTRE-MER, L'ACCÈS AUX FORMATIONS, ET NOTAMMENT CELLES QUI SONT OBLIGATOIRES COMME LA RADIOPROTECTION, EST PLUS DIFFICILE.

Je viens de bénéficier d'une formation sur la radioprotection des patients par l'organisme FORCOMED. Je fais partie d'un groupe de huit radiologues libéraux, exerçant en cabinet de ville et en clinique pour le scanner et l'IRM. Nous exerçons en Nouvelle-Calédonie.

Cette formation répondait à deux objectifs :

- L'obligation réglementaire décennale.
- Le besoin de remettre à niveau mes connaissances sur ce sujet.

Je me suis naturellement orienté vers l'organisme **Forcomed dont je connais le sérieux pour avoir dans le passé eu recours à plusieurs de leurs formations.**

Je suis régulièrement mis au courant par mail, des dernières formations pouvant m'intéresser.

Par ailleurs, FORCOMED était venu jusqu'en Nou-

LA RADIOPROTECTION FAIT L'OBJET D'UN NOMBRE CROISSANT D'INTERROGATIONS DE LA PART DES PATIENTS QUI ENTENDENT TOUT ET SON CONTRAIRE SUR LES RAYONNEMENTS IONISANTS

velle-Calédonie lors du lancement de la campagne de dépistage mammographique organisé du cancer du sein pour former les radiologues et les manipulateurs, ce qui avait grandement facilité sa mise en place, car la distance est un réel frein pour la formation continue sur le territoire (environ 30 heures de voyage pour la métropole). Depuis lors, cet organisme vient régulièrement nous dispenser des formations, en particulier celles obligatoires à notre pratique.

Mon attente principale de cette formation était d'avoir les dernières recommandations sur la radioprotection, qui fait l'objet d'un nombre croissant d'interrogations de la part des patients, qui entendent tout et son contraire sur les rayonnements ionisants en radiologie, mais également de la part du radiologue dans des situations précises et quasi quotidiennes.

Cette formation a tenu toutes ses promesses et rempli au-delà de mes attentes, car **dispensée par des intervenants qualifiés et pédagogues, toujours disponibles et réactifs** pour répondre à nos questions. [...]



[...] Elle se déroulait en deux parties, d'abord des cours en ligne validés par des QCM, puis une session interactive pour échanger en direct avec nos intervenants et des confrères radiologues, permettant de partager nos pratiques.

Elle traitait de cas réels qui sont notre quotidien de radiologue, par exemples, les examens radiologiques standards ou scanographique chez la femme enceinte, qui peuvent être source d'incertitudes et donc de prise en charge inadaptée. Les réponses étaient claires et précises, s'appuyant sur des cas concrets.

Suite à cette formation, nous avons pu mettre à jours nos protocoles d'examens radiologiques et scanographiques, à la lumière des données les plus récentes de radioprotection. Nous les avons partagés lors de réunions dédiées avec nos équipes, qui par la même, ont mis à jour leurs

connaissances et ont pu répondre à certaines de leurs questions. Tout le groupe a donc bénéficié indirectement de cette formation et des dernières données en la matière. Nous avons également mis à jour nos fiches d'informations patients, disposées dans nos cabinets de ville et en clinique.

J'ai pu en outre bénéficier d'une **formation intégralement en ligne, crise sanitaire oblige**, sans quoi, je n'aurais pas pu valider cette obligation réglementaire pour ma pratique avant probablement longtemps. Si je devais qualifier en trois mots cette formation, je dirais :

- Adaptée à la pratique quotidienne
- Interactive
- Sérieuse

Dr Benjamin MARC
Radiologue à Nouméa



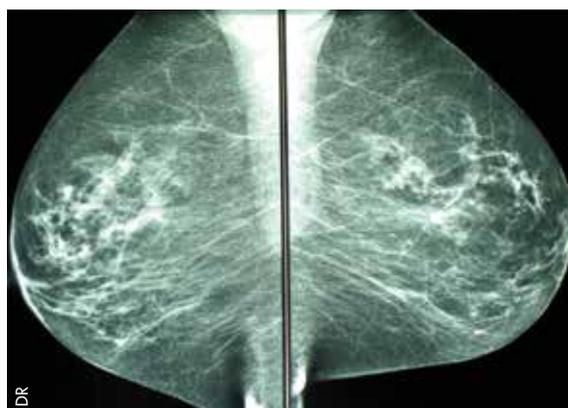
VOTRE EXPERIENCE DE FORMATION EN SÉNOLOGIE DE FORCOMED ?

JE CONNAISSAIS PLUSIEURS PROGRAMMES DE FORMATIONS FORCOMED DANS DIFFÉRENTES SPÉCIALITÉS. LORS DES JOURNÉES FRANCOPHONES DE RADIOLOGIE, J'AI PU MIEUX DÉCOUVRIR CETTE FORMATION EN SÉNOLOGIE GRÂCE AUX ENCADRANTS SUR PLACE.

La sénologie est un domaine que je souhaitais particulièrement approfondir et plus particulièrement l'activité de dépistage. C'est à mon sens un exercice à part dans l'activité du radiologue avec des spécificités propres comme l'existence d'une deuxième lecture.

Habituellement, les patient(es) consultent pour un motif précis ce qui n'est pas le cas lors du dépistage. Cet examen peut également être à l'origine d'une angoisse pour certaines patientes notamment celle ayant des proches impactés par

[...]



[...] le cancer du sein. Le rappel d'une patiente suite à une deuxième lecture peut également être source d'inquiétude majeure. Ainsi, une formation axée dans ce registre me semble être véritablement nécessaire pour réussir à appréhender aux mieux ces situations.

Qu'attendiez-vous en priorité de cette formation ?

Je voulais que cette formation puisse au maximum **compléter mes connaissances concernant l'aspect du dépistage qui est à mon sens un domaine à part entière de la sénologie.**

Le premier élément essentiel est, à mon avis, un rappel et une mise à jour des connaissances actuelles concernant la mammographie.

Le premier volet de la formation qui s'effectue à distance, permet de remplir ces critères grâce à plusieurs vidéos réalisées par des intervenants spécialisés dans cette discipline, ce qui permet de faire le point sur plusieurs questions théoriques.

Certains items de sémiologie mais également les critères qualité en mammographie sont des connaissances fondamentales du dépistage. Concernant la journée de formation en présentiel, je souhaitais avoir une mise en situation concrète, mais également un retour d'expérience des encadrants qui sont aussi responsables de la deuxième lecture.

En effet, le dépistage a comme particularité de confronter le radiologue à une seconde lecture ce qu'il n'a pas pour habitude dans le reste de sa pratique quotidienne.

La feuille de dépistage que l'on doit remplir pour chaque patiente, est un moyen de communication essentiel entre le premier et second lecteur. Je souhaitais que la formation puisse aborder les modalités pratiques de ce document ainsi que ces spécificités.

Cette formation a-t-elle rempli vos attentes ?

Je dirais que **les deux volets de la formation** (enseignement théorique et présentiel) **permettent une révision vraiment complète de la mammographie en tant qu'outil de dépistage.**

Bien sûr, d'autres volets ne sont pas abordés, comme l'IRM mammaire ou l'interventionnel en sénologie, mais ce n'est pas ce que j'attendais de cette formation vraiment axée sur le dépistage !

La rencontre avec les encadrants et le partage d'expérience au cours de la journée est un véritable plus.

Comme je le disais, la deuxième lecture est une vraie spécificité du dépistage et cette journée est

LA RADIOPROTECTION FAIT L'OBJET D'UN NOMBRE CROISSANT D'INTERROGATIONS DE LA PART DES PATIENTS QUI ENTENDENT TOUT ET SON CONTRAIRE SUR LES RAYONNEMENTS IONISANTS

l'occasion d'échanger avec des seconds lecteurs et de comprendre également leur attente voire même les difficultés qu'ils pourraient rencontrer en relisant nos dossiers de première lecture.

En effet, l'un des ateliers consiste à se mettre en condition de second lecteur lors de cas concrets. J'ai trouvé cet exercice très intéressant car il permet de mieux **comprendre les difficultés engendrées par une feuille de dépistage mal renseignée.**

Par exemple, une patiente qui aurait du mal à mobiliser son bras d'un côté, en l'absence de renseignement, le cliché pourrait être classé techniquement insuffisant.

De ce fait, la patiente pourrait être de nouveau convoquée. Or, vu le contexte, il ne serait pas possible d'obtenir un meilleur résultat ...

Un atelier pratique à la fin de la journée permet de se mettre en situation de première lecture, avec comme caractéristique propre, de mélanger des dossiers normaux avec des dossiers pathologiques. J'ai trouvé cet exercice intéressant car il permet de s'autoévaluer avec des informations sur sa propre « sensibilité » ou « spécificité » données par le logiciel en fin d'exercice.

Cela ne faisait pas partie de mes attentes initiales mais le fait de **discuter des dossiers en binôme avec un autre confrère radiologue est intéressant et permet d'enrichir cette formation.**

En conclusion, le dépistage va être amené probablement à évoluer dans les prochaines années. La formation réalisée par FORCOMED gardera une place prépondérante auprès des radiologues. ●

Dr Alexandre MEMMI,
Radiologue à Bobigny





DEVENEZ FORMATEUR FORCOMED !

**LA FORMATION VOUS INTÉRESSE ET VOUS AVEZ L'ESPRIT D'ÉQUIPE.
PARTAGEZ VOTRE EXPÉRIENCE EN INTÉGRANT LE POOL DE FORMATEURS FORCOMED.**

CONTACT : DR CHRISTIAN FORTEL - TÉL. : 01 82 83 10 28

POURQUOI ÊTRE FORMATEUR POUR FORCOMED ?

NOUS AVONS TOUS VÉCU ET APPRÉCIÉ DIVERSEMENT L'EXPÉRIENCE DE LA FORMATION MÉDICALE INITIALE. NOTRE FORMATION INITIALE NOUS A APPRIS NOTRE PROFESSION. LA FORMATION MÉDICALE CONTINUE NOUS PERMET D'ABORDER CETTE PROFESSION SOUS UN ANGLE PLUS CONCRET ET D'ACQUÉRIR DES CONNAISSANCES ET SAVOIR-FAIRE POUR EXERCER NOTRE MÉTIER.

La formation médicale continue est bien plus qu'une obligation déontologique. Elle offre au médecin une liberté de choix et d'organisation. Cette liberté, essence même de la formation, s'exprime du choix du formateur à celui de la formation en passant par l'angle sous lequel est abordé le sujet. Pouvoir partager un savoir-faire et le faire librement furent pour moi un préalable pour devenir formateur.

Pourquoi ai-je choisi d'être formateur pour Forcomed ?

La question est double : pourquoi être formateur et pourquoi avec Forcomed ?

J'y vois un parallèle (et non une comparaison !) avec la célèbre œuvre Disney où un rongeur cuisine dans un restaurant gastronomique.

**TOUT LE MONDE
PEUT FORMER !
TOUT LE MONDE NE PEUT PAS
ÊTRE FORMATEUR
MAIS UN FORMATEUR
PEUT SURGIR
DE N'IMPORTE OÙ.**



« Tout le monde peut former ! Tout le monde ne peut pas être formateur mais un formateur peut surgir de n'importe où. » Cette maxime tirée du film peut prêter à sourire mais combien de fois ai-je entendu des confrères me dire « je n'en suis pas capable ».

La formation continue avec Forcomed est assurée par des radiologues libéraux qui exercent sur le terrain quotidiennement dans différentes surspécialités. Elle est « pratique » dans tous les sens du terme. Elle est le fruit de la pratique, de l'expérience du formateur. **Elle est utile à l'exercice et répond à un besoin du radiologue**, celui d'acquérir des connaissances en adéquation avec la pratique. En tant que formateur je n'ai pas la prétention d'enseigner la théorie. [...]

PACS DEEPUNITY CHANGING LIVES TOGETHER



Diagnostic
fiabilisé



Images
de meilleure
qualité



Mellleure organisation
du dossier patient



Gain de temps



Accès à distance



Stockage d'images
DICOM ou non
DICOM
à court / long
terme



[...] Autre intérêt pour le formateur, la formation est accessible. Elle est accessible pour le formateur qui va partager son expérience plus que des connaissances livresques. Elle est accessible au radiologue qui attend un enseignement qui lui soit immédiatement profitable. Elle est accessible en s'adaptant à l'organisation professionnelle de chacun grâce à l'e-learning. Préparer une formation nécessite un investissement personnel. Il est donc légitime de souhaiter qu'elle soit accessible au plus grand nombre. Or, Forcomed donne une grande visibilité aux formations produites.

Autre point essentiel pour moi en tant que formateur : offrir une formation évolutive. L'obsolescence des connaissances et des compétences médicales oblige le formateur à se former. Il s'agit là d'une raison essentielle d'être formateur.

« En apprenant, tu enseigneras. En enseignant, tu apprendras. » (Son of Man. Phil Collins)

La pratique et la formation (qu'elle soit dispensée ou sollicitée) sont indissociables et complémentaires pour progresser dans un domaine de compétence.

Enfin, être formateur pour Forcomed est un moyen de s'adresser aux jeunes radiologues et de leur montrer que la qualité, l'enseignement, l'innovation et la recherche ne sont pas l'apanage du monde hospitalo-universitaire. Les hôpitaux n'ont pas le monopole de la formation. **Le monde libéral contribue largement à l'évolution de notre profession et à l'amélioration de nos pratiques.** L'action de former nous permet d'apporter une

petite contribution à l'évolution du métier de radiologue.

Tout cela ne pourrait exister sans un accompagnement du formateur. Une équipe reconnue comme celle de Forcomed vous donne tous les moyens techniques, toutes les clés pour faire aboutir votre travail. Je profite de cet article pour les remercier.

Alors, que vous soyez fan de Disney ou de Phil Collins, être formateur pour Forcomed est une belle expérience. Il y a sûrement des tas de raisons d'être formateur Forcomed mais je vous répondrai essentiellement : **libre, pratique, accessible, évolutif, en résumé Libéral !** ●

Dr Cédric BROCHART,
Radiologue à Amiens



Un design intuitif et fonctionnel :
Evolucare Imaging est à découvrir aux JFR 2021 !



Prenez rendez-vous
avec l'équipe en
scannant ce QR Code



Venez découvrir le
RIS/PACS/MACS de
dernière génération,
incluant notamment
rapprochement bancaire,
application mobile,
et **borne d'accueil.**

du 8 au 11 octobre 2021
Paris - Palais des Congrès
Stand N°131 - Niveau 1 - Hall Passy

JFR  **'21**
www.jfr-plus
pour une imagerie médicale équitable

 **evolucare**
imaging

POURQUOI ÊTRE FORMATEUR À FORCOMED ?

Votre expérience en tant que formateur à FORCOMED ?

Je suis physicien médical de formation, j'ai le privilège d'intervenir en tant que formateur radioprotection des patients pour FORCOMED.

Pourquoi faites-vous de la formation à FORCOMED ?

Le métier de formateur m'a toujours passionné. J'ai animé de très nombreuses formations auprès de médecins et notamment de radiologues. Une formation oblige systématiquement au dépassement de soi, dans la mesure où il faut transmettre des connaissances et des concepts parfois complexes, tout en sollicitant des qualités humaines particulières. Il y a beaucoup de préparation en amont, comme pour une pièce de théâtre : il faut répéter et trouver la bonne énergie. Ensuite, **chaque formation est unique. Une opportunité d'échanger et d'apprendre, y compris bien sûr pour le formateur !**

C'est également l'occasion de mettre en pratique certaines notions de pédagogie. L'arrivée de concepts de neuroscience et de psychologie ces dernières décennies a transformé en profondeur l'approche de la pédagogie. Ils donnent des clés pour favoriser le maintien de l'attention et mettre les apprenants en conditions d'action, clé de l'apprentissage. Non seulement la transmission de savoirs est plus efficace mais le moment est également plus humain. FORCOMED s'inscrit entièrement dans cette démarche, et j'y retrouve certaines de mes valeurs telles que le professionnalisme, l'efficacité et la prise en compte des aspects humains.

Les formations que j'ai pu animer ont à chaque fois été différentes et riches en échanges. Les résultats des tests finaux montrent l'efficacité à la fois de l'animation mais aussi de la méthode pédagogique. Il faut également noter le haut niveau d'organisation en amont qui permet d'arriver le jour J dans d'excellentes conditions. La formation démarre sur un cadre clair et simple, qui est maintenu durant le temps de la formation. Du point de vue du formateur, c'est particulière-

TROIS MOTS QUI POURRAIENT CARACTÉRISER LES FORMATIONS QUE VOUS AVEZ ANIMÉES ? PROFESSIONNALISME, EFFICACITÉ ET HUMANITÉ

ment rassurant car cela permet de rester concentré sur sa mission.

La crise sanitaire a obligé les organismes à s'adapter en réalisant les formations à distance. FORCOMED a su parfaitement s'adapter à la situation, et accompagne les radiologues dans leur apprentissage aux outils numériques utilisés en début de formation. Le fait de co-animer chaque formation avec un autre formateur est intéressant du point de vue de l'expérience du formateur : cela demande de se synchroniser et de se préparer en amont, et cela offre la possibilité d'un retour d'expérience en vue d'une amélioration éventuelle de l'animation. Mais c'est surtout très intéressant du point de vue pédagogique. En effet, cela amplifie la somme des savoirs, de l'expérience et favorise la qualité de l'animation.

Tout est mis en œuvre au niveau des conditions et du contexte pour proposer une formation de qualité aux radiologues. L'objectif étant qu'ils repartent avec des notions clés, de la curiosité et de la motivation pour le sujet que nous leur proposons.

Amaury HORNBECK,
Physicien médical



UNE FORMATION, C'EST ÉCHANGER, CONSTRUIRE, ÉVOLUER

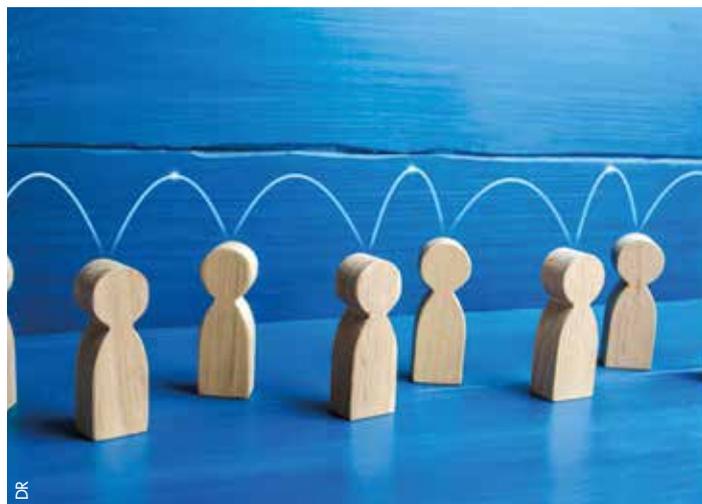
LES EXPÉRIENCES ET LES COMPÉTENCES DE MANIPULATRICE COMMENCENT À SE DESSINER ET GRANDISSENT DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE DE FORMATION INITIALE ET TOUT AU LONG DE SA CARRIÈRE.

L'envie et le besoin de se former aux nouvelles pratiques ou aux nouvelles technologies m'ont constamment animé dans mon métier qui est en constante évolution. Se former est enrichissant, constructif et permet une remise en question professionnelle et même parfois personnelle.

Un jour est né l'envie de devenir formatrice à mon tour. Pourquoi, ne pas partager et diffuser ses propres expériences et compétences à ses pairs. S'approprier ses connaissances afin de devenir le plus pédagogue possible n'est pas simple. Malgré le développement d'une expertise en sénologie et dans les logiciels de « gestion de la dose appelés DACS », j'ai dû remettre en question mes pratiques quotidiennes et un travail personnel a été indispensable. Se questionner fait partie du jeu : « Qu'est-ce que tu n'as pas compris », « Pourquoi il ne comprend pas ? », « Comment je peux reformuler pour réexpliquer ? ». **Construire une formation permet d'imaginer, créer et tenter de répondre aux besoins des professionnels.** Au-delà de l'intérêt intellectuel, s'engage alors l'intérêt social. Au travers des formations que j'anime, j'ai eu la chance de rencontrer d'une part des formateurs avec qui je partage mon engagement pour le développement des bonnes pratiques dans le dépistage organisé du cancer du sein ; d'autres part des professionnels en attente d'apprentissages et d'axes d'amélioration dans leurs pratiques.

Une formation est donc ponctuée de rencontres, d'échanges et de partages d'expériences. Je considère que l'on ne peut pas évoluer seul, c'est par les autres que l'on progresse. C'est lors de formation

en présentiel que ce sentiment d'échange est le plus exacerbé. L'occasion de réaliser des « tours de table », retours d'expériences ou juste échanger autour d'un café d'une problématique permet



d'interroger les pratiques. Cependant, la nature des échanges mute, évolue et se numérise. C'est l'e-learning qui depuis plusieurs années entre en scène dans nos projets de formations, notamment pour la formation sur les DACS que j'ai pu co-construire. Devenir formatrice permet de participer au développement des bonnes pratiques et de faire passer les messages essentiels pour le **suivi et la sécurité des patients**, la motivation d'animer des sessions de formations reste inchangée entre le e-learning et le présentiel. Alors les échanges sont-ils dégradés ?

Le choix des méthodes pédagogiques est une des clés de la réussite d'une formation. De nombreuses



DR

interrogations perdurent sur les formations en e-learning. La dégradation de la qualité des formations, l'absence d'échanges sont souvent des critiques faites à ces formations à distance.

Et pourtant... Les plateformes de formation évoluent à grandes vitesses, tout comme les métiers de l'imagerie. Dans l'évolution, n'oublions pas la pédagogie. L'autoformation est de plus en plus présente. La méthode de l'enseignement à distance permet de satisfaire ce courant d'autoformation. **Les apprenants adultes recherchent certes les échanges mais aussi l'autonomie et la flexibilité dans leurs apprentissages.**

Nous ne sommes pas sans savoir que nos services d'imagerie médicale et de radiothérapie rencontrent des difficultés de sous effectifs intenses ces dernières années, tant du côté des médecins que des manipulateurs. Ce contexte professionnel ne doit pas entacher l'évolution et la progression des pratiques de chaque professionnel. Le distanciel n'est pas dénué d'échanges, je considère que la formatrice que je suis se doit de rester disponible et à l'écoute. Dans la formation des DACS en e-learning, je me suis beaucoup interrogée sur la manière la plus propice de faire passer des messages clairs et compréhensifs. Les nouvelles techniques de communication permettent de rester en lien, via des forums, mail, classes inversées ou visio conférence. Le but est de garder le lien et c'est ce qui a été indispensable afin de répondre par mail ou commentaires des questionnaires.

TROIS MOTS SUR LES FORMATIONS QUE J'AI LA CHANCE D'ANIMER... C'EST : ÉCHANGER, CONSTRUIRE ET ÉVOLUER

Alors, peu importe la méthode pédagogique employée, le lieu ou l'outil utilisé. A mon sens, former c'est transmettre pour faire évoluer les pratiques. C'est dans ce sens et cette motivation que j'ai choisi de devenir formatrice.

La création de la formation à distance a été tout de même un challenge pour moi afin de **constituer une ressource de connaissances pour l'apprenant.** Le contexte socio-économique et sanitaire nous a fait évoluer vers des méthodes d'e-learning que chacun arrive aujourd'hui à s'approprier à sa manière. Mon objectif premier en tant que formatrice est de satisfaire les besoins en formation des questionnaires, avec comme trame de fond : le patient.

J'ai toujours émis le souhait de me former et de former les autres par intérêt personnel mais surtout **l'objectif principal demeure l'optimisation et la qualité de la prise en charge au service des patients.** D'un point de vue personnel, je me suis découverte une appétence toute particulière pour la sénologie qui implique que la formation est devenue essentielle dans ma vie professionnelle. ●

Estelle GUENEAU,
Manipulatrice



FORMATION : PARCOURS INTEGRAL VERS L'ASSURANCE QUALITE OBLIGATOIRE

LE TRAVAIL - QUAND IL A UN SENS À NOS YEUX ET QUE L'ON DISPOSE DE L'AUTONOMIE NÉCESSAIRE POUR LE MENER À BIEN AINSI QUE DE LA MAÎTRISE DE SON ORGANISATION - EST UN PUISSANT FACTEUR D'ÉPANOUISSEMENT.

Secrétaire en radiologie depuis plus de 30 ans, j'ai toujours eu à cœur de **développer mes compétences et de faire évoluer mes savoir-faire** et pour cela j'ai régulièrement effectué des formations en rapport avec ma fonction afin de m'adapter aux évolutions de mon métier.

Lors de l'entrée en vigueur de la décision ASN 2019-DC-0660 fixant les obligations d'assurance qualité en imagerie médicale mettant en œuvre des rayonnements ionisants, les médecins radiologues pour lesquels je travaille à Toulon, m'ont proposé de prendre en charge la mise en place de ce système qualité car j'avais déjà travaillé, il y a 15 ans, sur la gestion documentaire du système qualité LABELIX.

Je connaissais donc déjà l'architecture générale d'un système qualité mais pas suffisamment le

LA RADIOPROTECTION FAIT L'OBJET D'UN NOMBRE CROISSANT D'INTERROGATIONS DE LA PART DES PATIENTS QUI ENTENDENT TOUT ET SON CONTRAIRE SUR LES RAYONNEMENTS IONISANTS

SI JE DEVAIS DÉFINIR CETTE FORMATION EN QUELQUES MOTS :

- FONDAMENTALE, pour cerner les exigences de la décision ASN,
- NÉCESSAIRE, pour mettre en application ces exigences,
- MENÉE À BIEN, par des formateurs sympathiques et à l'écoute,

Réussie en tous points !

chapitre sur la radioprotection des patients et les obligations qui en découlent.

Pourquoi avoir choisi la formation « Parcours intégral vers l'assurance qualité obligatoire » à FORCOMED ?

FORCOMED est spécialisé dans les formations à l'attention des médecins radiologues et de leur personnel et pour avoir déjà suivi plusieurs formations par leur intermédiaire, je connaissais le sérieux de celles-ci. **Ces différentes formations vont directement à l'essentiel** et ciblent des sujets que l'on retrouve quotidiennement au sein de nos structures d'imagerie médicale.

D'autre part, la formation proposée correspondait parfaitement à la mission que l'on m'avait confiée et le programme collait tout à fait aux exigences de la décision ASN 2019-DC-0660.



Qu'est-ce que j'attendais en priorité de cette formation ?

En tout premier lieu, d'avoir un fil conducteur me permettant de bien comprendre les obligations issues de la décision ASN 2019-DC-0660 afin de les mettre en œuvre et de les dérouler, étapes par étapes.

En effet, **nos équipes travaillent bien sûr depuis toujours dans le respect de la qualité et la maîtrise de la radioprotection des patients**, mais il y a de nombreux processus à formaliser, des principes de justification et d'optimisation à mettre en œuvre, des actions à mettre en place et à suivre, des équipes à motiver, et tout ceci demande une bonne organisation et une sérieuse méthodologie.

En second lieu, de par ma formation initiale de secrétaire, certaines notions de dosimétrie et de suivi des pratiques (NRD en particulier) étaient un peu plus floues pour moi et cette formation m'a permis d'en comprendre l'essentiel afin de pouvoir collaborer ensuite plus facilement sur ces sujets avec les médecins radiologues et les manipulateurs.

Cette formation a-t-elle rempli mes attentes ?

Oui, bien évidemment, d'une part les cours en ligne peuvent être réécoutés plusieurs fois tout au long de la formation et les supports de cours peuvent être téléchargés ce qui permet d'y revenir chaque fois que le besoin s'en fait sentir. **L'auto-évaluation proposée a le mérite de définir les écarts entre ce qui est déjà en place et ce qu'il**

reste à faire et servira de base pour adapter la journée en présentiel par les formateurs. D'autre part, Cette journée en présentiel, en petit groupe, permet d'étudier des cas concrets tels qu'une cartographie des risques, l'analyse d'un événement indésirable ou l'élaboration d'une grille d'habilitation, et surtout cette journée en présentiel nous permet d'échanger directement avec nos formateurs sur nos propres expériences au sein de nos différents groupes de radiologie.

Je pense que cette formation peut d'ailleurs être complétée par deux autres formations proposées par FORCOMED :

- La formation du manipulateur à la radioprotection du patient
- La gestion des compétences et habilitations

Ces deux items trouvent tout à fait leur place dans l'organisation du système qualité telle que définie dans la décision ASN 2019-DC-0660 et même si je ne suis pas manipulatrice radio, je vais certainement demander à les suivre également afin de parfaire mes connaissances. •

Claire MIFSUD,
Secrétaire en radiologie



S'INSCRIRE À UNE FORMATION

L'INSCRIPTION À UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE SE RÉALISE EN 3 TEMPS : CHOIX DU PROGRAMME ; CHOIX DU FINANCEMENT ; ADMINISTRATION DU DOSSIER. CE DOCUMENT VOUS GUIDE PAS À PAS FACE À L'ÉCRAN LORS D'UNE INSCRIPTION EN LIGNE SUR LE SITE **FORCOMED**.

1 CHOISIR LA FORMATION ET LA DATE.

Pour faire votre choix le site FORCOMED.fr répertorie les formations par thématiques mais vous pouvez aussi taper un mot clé dans le moteur de recherche.

La présentation d'une formation sur notre site est toujours structurée de la même manière : les formateurs, le programme et le tarif. **En fonction des modalités**, le tarif varie et des prises en charges sont possibles.

Une fois la formation de votre choix identifiée, vous cliquez simplement sur le bouton "Cliquez ici pour vous inscrire" et vous

basculez sur la page vous permettant de choisir votre date de formation. Vous cliquez alors sur votre date puis, dans la boîte de dialogue qui s'est affichée, vous renseignez vos identifiants et vous cliquez sur "Connexion".

Si c'est la première fois que vous vous inscrivez chez nous, vous cliquez sur "Créer mon compte" et vous poursuivez. **En cas d'oubli des identifiants**, il suffit de cliquer sur "Mot de passe oublié" et vous poursuivez les indications données à l'écran. Soyez attentif à l'éventuelle redirection dans vos spams de notre e-mail de récupération du mot de passe oublié.

2 OPTER POUR LE FINANCEMENT.

Vous basculez sur un nouvel écran vous demandant différentes informations.

Vous indiquez alors en premier lieu la personne à inscrire. C'est lors de cette étape que les cadres ayant rattaché des comptes de salariés à leur peuvent opter pour l'inscription d'autres personnes (nous consulter pour cette mise en place).

Ensuite le parcours change selon les cas. S'il s'agit d'une formation **sans prise en charge**, vous indiquez "l'adresse de facturation". S'il s'agit d'une formation **avec prise en charge**, vous indi-

quez "qui doit-on facturer" avec au choix, vous-même, ou bien votre structure en cliquant sur le bouton "Ajouter une autre adresse de facturation", ou bien l'OPCO ou l'ANDPC selon le cas en cochant la case "J'opte pour la prise en charge (etc...)".

Notez que le montant de l'inscription affiché en bas de cette page va s'adapter en fonction des modalités que vous choisissez. A ce moment, il ne vous reste plus qu'à valider les conditions générales et cliquer sur le bouton "Je valide mon (ou son) inscription". En cas d'erreur ou de doute, contactez-nous.

3 ADMINISTRER VOTRE DOSSIER.

A ce stade, votre inscription est dite "en cours", elle n'est pas encore "validée" et il se passe deux choses : 1) vous recevez une notification automatique par e-mail dont l'objet est "Votre formation FORCOMED : lisez-moi" indiquant le rappel des dates que vous avez choisi et d'autres informations pratiques ; 2) l'administration de la suite de votre dossier se déroulera maintenant depuis votre "Espace Privé".

"Espace Privé" et "Dossiers en cours"

L'administration de votre inscription se déroule dans l'onglet "Dossiers en cours (ou terminé)" Il vous présente d'abord son "Etat", à savoir "Pré-inscription en cours" ou "Inscription validée". Puis en fonction du cas, un bouton vous permettant de procéder au règlement par carte bancaire.

Puis une liste de "Documents disponibles" dont le plan d'accès en cas d'action présente, le formulaire de prise en charge OPCO si éligible, le programme détaillé, le contrat de formation, etc. Vous

cliquez sur le document et vous poursuivez le téléchargement. Puis une "Liste de documents à déposer". Il s'agit de documents requis pour compléter votre dossier et ils varient en fonction des cas : il peut s'agir d'un diplôme, il peut s'agir d'une attestation CNOM, il peut s'agir du formulaire de prise en charge par l'OPCO qu'il faut nous retourner, etc... Il vous suffit de cliquer sur le bouton en forme de symbole "+" et poursuivre le téléversement. **Ainsi vos pièces nous sont transmises efficacement et à la bonne place ce qui évite les aléas de la transmission par e-mail et permet d'administrer votre dossier dans les meilleurs délais.**

Puis enfin, vous avez un rappel du calendrier pédagogique et du financement pour lequel vous avez opté. Une fois que votre dossier est complet nos gestionnaires passent son état de "en cours" à "validé". 4 semaines avant le début de la formation, vous recevez ainsi votre convocation officielle vous rappelant les aspects pratiques et le jour J vous démarrez.

Formulaire de contact : www.forcomed.fr/contact

Tél. : 01 53 59 34 02 - **Email :** info@forcomed.org

QUE SE PASSE-T-IL ENSUITE ?

Vous pouvez accéder à tout moment à votre "Espace Privé" en cliquant directement sur le bouton "Espace Privé" situé en haut à droite de la page d'accueil du site FORCOMED.fr. **Cet espace contient des informations qui vous accompagnent au long de votre carrière donc pas seulement au moment des inscriptions.**

L'espace privé vous permet d'administrer vos inscriptions "En cours" jusqu'à ce qu'elles soient "Validées", vos formations "Terminées", vos adresses de facturation, votre profil, etc. Vous y gérez aussi les options pour "Cadres et gestionnaires" (nous consulter sur ce dernier point).

C'est dans cet espace privé que vous trouverez copies du contrat de formation, de l'attestation de complétude, du justificatif de présence, des supports pédagogiques et la facture.

En haut à droite de la page d'accueil du site, à côté du bouton "Espace privé", vous avez également le bouton "Contact" qui vous permet de dialoguer avec nous efficacement via le formulaire de contact.

Conformément à la loi, **la formation professionnelle continue des salariés doit se réaliser sur le temps de travail.** Par conséquent, toute action de formation par e-learning doit être planifiée avec de l'avance au même titre qu'un déplacement à une formation présentielle. Notez aussi que chaque étape d'un parcours pédagogique doit être intégralement réalisée dans le calendrier imparti, à défaut, vous vous exposez à une annulation de l'inscription et aux frais de pénalité qui en découlent.

ANNEXE 1 : DPC / OPCO EP, MODE D'EMPLOI.

La mission de l'ANDPC et de l'OPCO EP est d'être un **tiers-payeur** de votre action de formation. Cette modalité de financement implique des obligations pour être éligible. Tout d'abord le programme de formation doit être validé par l'ANDPC ou par l'OPCO EP selon leurs critères respectifs.

Pour bénéficier du financement DPC, il faut être radiologue libéral titulaire et pratiquer son exercice dans ce cadre plus de 50% de son temps. L'obligation attendue par le conseil de l'Ordre pour le praticien libéral consiste à réaliser 2 actions de DPC par période triennale. Pour bénéficier du financement par l'OPCO EP, il faut être salarié d'un centre libéral comptant moins de 50 salariés.

Le DPC en pratique.

Vous êtes médecin libéral, aussi, afin d'engager la prise en charge financière de votre formation, vous devez vous connecter à votre espace hébergé sur le site web MONDPC.fr. Cette démarche complémentaire entrainera l'étude par l'agence nationale du DPC du financement du coût de votre inscription. Une fois connecté sur MONDPC.fr, vous procéderez à la recherche de l'action de formation en indiquant la "référence de l'action" qui est notamment indiquée sur la page de notre catalogue et de notre site web. Vous suivrez ensuite les étapes menant jusqu'à l'inscription.

Depuis le 1^{er} juillet 2021 et dans le cadre de sa refonte informatique visant à améliorer la lutte contre les fraudes, l'ANDPC indique au professionnel de santé la nécessité d'avoir effectué la validation des informations le concernant et répertoriées sur un autre site, à savoir le site « AGENCEDPC.fr ». Notez bien que cette validation est unique et nécessaire pour le bon fonctionnement

de vos demandes de financement qui restent, elles, à faire sur "MONDPC.fr". A défaut votre formation risquerait de ne pas être financée. N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème concernant cette obligation de validation particulière.

L'OPCO EP en pratique.

Vous êtes salarié d'un centre d'imagerie comptant moins de 50 salariés, aussi, afin d'engager la prise en charge financière vous devez en référer à votre responsable des ressources humaines. Deux cas de figure peuvent alors se présenter.

1^{er} cas de figure : celui dit de la "prise en charge collective simplifiée".

De nombreuses formations de notre catalogue sont éligibles à cette modalité avantageuse qui permet l'inscription sans avance de frais. Votre cadre devra remplir le formulaire de prise en charge qui se trouve dans votre « Espace Privé » sur « FORCOMED.fr ». Vous le téléchargez et vous le transférez à votre cadre qui devra le viser, puis en retour téléversez-le nous, toujours depuis votre « Espace Privé ».

2^{ème} cas de figure : celui dit de la "prise en charge individuelle".

Votre cadre devra saisir la demande de prise en charge sur l'espace de votre structure hébergé sur le portail web de l'OPCO EP qui instruira la demande et vous informera de la suite. Notez qu'une formation éligible à la « prise en charge collective simplifiée » ne pourra pas faire l'objet d'une demande de « prise en charge individuelle ». L'OPCO vous le notifiera en réponse à votre demande.

ANNEXE 2 : "F724.FR", DES FORMATIONS LIBRES DE CALENDRIER.

Des formats courts.

Le site "F724.fr" lancé en 2020 à l'époque du confinement propose un catalogue de formation exclusivement par e-learning d'une durée moyenne de 60 minutes. Vous y trouverez des sujets propres au management du centre d'imagerie, des programmes de perfectionnement en sénologie, en imagerie de la prostate, en ORL-dentaire, etc.

Un accès permanent et sans contrainte de temps.

Le principe des formations dispensées sur le site F724 est différent de celles dispensées sur "FORCOMED.fr". Elles sont complémentaires. Sur F724 les formations sont libres de calendrier. C'est-à-dire que vous les réalisez à votre convenance et vous pouvez revenir sur les vidéos autant de fois que nécessaire et sans limite de temps. Vous disposez aussi de "Ressources téléchar-

geables" comme la version PDF de la formation. Notez que l'attestation de complétude sera, elle, produite à une seule reprise dès que vous aurez complété toutes les vidéos une première fois. Le téléchargement de l'attestation vous sera proposé à l'écran. Sur FORCOMED c'est une autre logique. Les formations sont réglementaires et/ou soumises à un calendrier obligatoire. Et là, oui, quand la date est passée, l'accès aux vidéos est coupé.

Paiement exclusif par carte bancaire.

F724 est une bibliothèque à disposition des professionnels accessible quand ils le souhaitent pour se former et rafraîchir des connaissances. Cette liberté d'accès n'avait pas de sens sans un processus d'achat automatisé. C'est pour cela que seul le paiement par carte bancaire est accepté sur F724. Une facture vous est délivrée dès la transaction conclue.

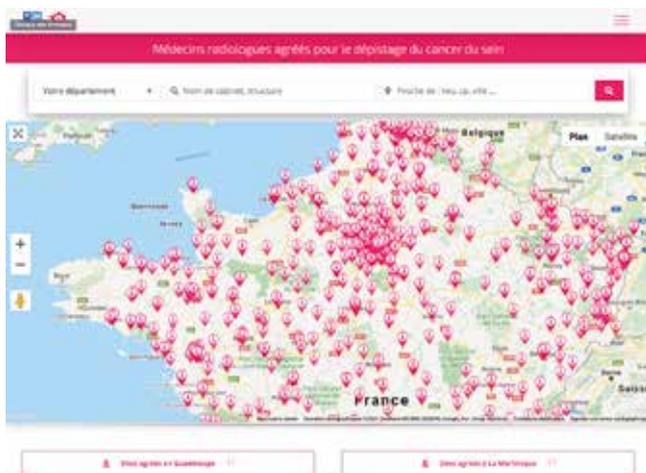
LA FNMR LANCE UN CHALLENGE DIGITAL

#LEJOURDEMONDEPISTAGE

CETTE ANNÉE, À L'OCCASION D'OCTOBRE ROSE, LA FÉDÉRATION NATIONALE DES MÉDECINS RADIOLOGUES (FNMR) LANCE UNE CAMPAGNE DIGITALE VIA DES INFLUENCEUSES, DES TÉMOIGNAGES DE PATIENTES ET DE RADIOLOGUES POUR INCITER LES PERSONNES CONCERNÉES À SE FAIRE DÉPISTER, ET POUR LES SOUTENIR DANS LEUR DÉMARCHÉ.

Engagée dans la lutte contre le cancer du sein, la FNMR soutient et promeut chaque année le dépistage organisé à travers de nombreux outils destinés à être diffusés le plus largement possible par les radiologues et par les femmes.

En plus des événements auxquels participent les radiologues dans les départements, la FNMR intensifie son action à l'occasion de l'édition 2021 d'Octobre Rose, en s'appuyant sur les réseaux sociaux grâce à l'engagement **d'influenceuses**, aux **témoignages de femmes et de patientes** et de médecins radiologues. La FNMR va développer une campagne digitale en s'appuyant sur



PORTRAITS DES INFLUENCEUSES



Catherine CERISEY

Patiente experte, ex blogueuse, co-fondatrice de Patients & Web et présente sur Instagram.



Julie DES FRANGYNES

Blogueuse a lancé un substitut à la perruque pour les femmes atteintes de cancer.



Laetitia MENDES

A créé une association « Généticancer » dédiée à la lutte contre les cancers d'origine génétiques et héréditaires.



Delphine RÉMY

Blogueuse, autrice.

son site *Monradiologue.fr* et sur le site We Are Patients (média francophone qui donne la parole aux patients). Pour faciliter la prise de rendez-vous des femmes chez un radiologue libéral, **une carte de France des contacts des radiologues agréés au dépistage** est disponible sur le site *Monradiologue.fr*.

Un challenge digital simple

Les influenceuses identifiées vont inciter leur communauté à partager un challenge qui se résume à deux actions simples :

- 1. Poster une photo sur leur compte avec la date de leur dépistage et indiquant le **#lejourdemondépistage**
- 2. Inviter les membres de leur communauté à faire de même !



Afin de donner une cohérence visuelle, des filtres photos sont mis à disposition dans le kit de communication Octobre Rose 2021 sur le site *monradiologue.fr* et sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook). Visuel filtre.

Témoignages de patientes

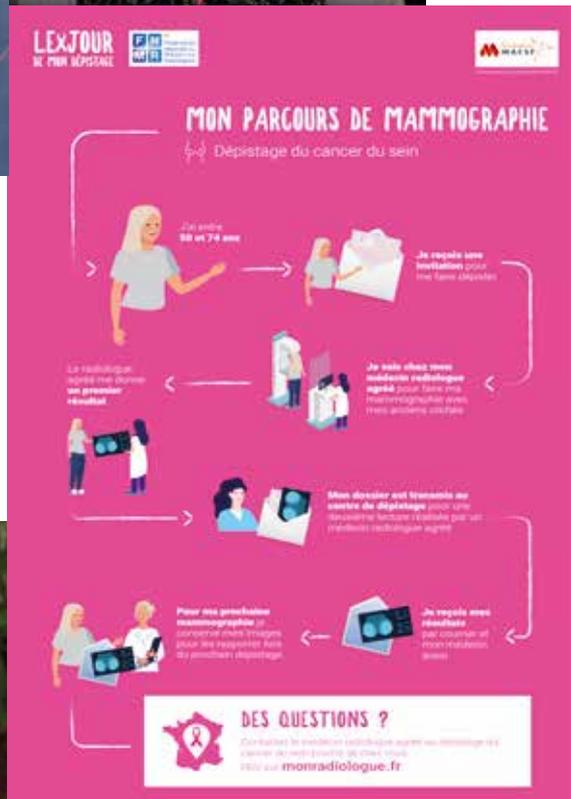
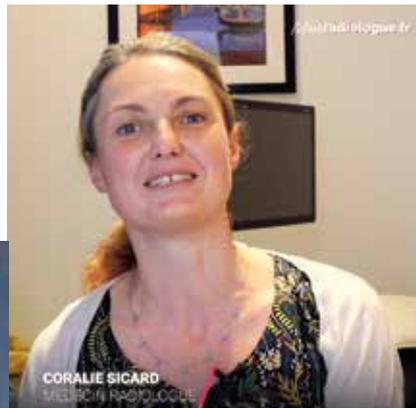
L'objectif est de produire des contenus incarnés par d'anciennes patientes pour sensibiliser les



femmes sur l'importance du dépistage dans le cancer du sein grâce à quatre vidéos de témoignage (2 minutes par vidéo) qui racontent le jour de leur dépistage. Une vidéo par semaine sera diffusée en octobre sur les réseaux sociaux, les sites *monradiologue.fr* et We Are Patients.

Témoignages de médecins radiologues

Quatre témoignages de médecins radiologues libéraux complètent la campagne digitale afin d'expliquer de façon pédagogiques et informatives le dépistage organisé du cancer du sein : le déroulement de l'examen, les résultats attendus, l'impact du dépistage sur les détections de cancers... Une vidéo par semaine sera diffusée en octobre sur les réseaux sociaux, et le site *monradiologue.fr*.



Un kit de communication est disponible sur le site de la FNMR et *monradiologue.fr* avec les différents témoignages vidéo, l'explication du concept du challenge et de ses objectifs, des filtres à intégrer sur les réseaux sociaux ainsi qu'une affiche sur le dépistage organisé et un flyer informatif (imprimés et mis à disposition dans les points d'accueil des centres d'imagerie médicale). •

2020, ANNÉE NOIRE POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN ?

LE COVID-19 A FORTEMENT IMPACTÉ LA PRISE EN CHARGE DES AUTRES PATHOLOGIES ET NOTAMMENT CELLE DU CANCER DU SEIN. LES CONSÉQUENCES EN TERMES DE SANTÉ PUBLIQUE SONT REELLES MÊME SI LES DONNÉES DIFFÈRENT SELON LES SOURCES.

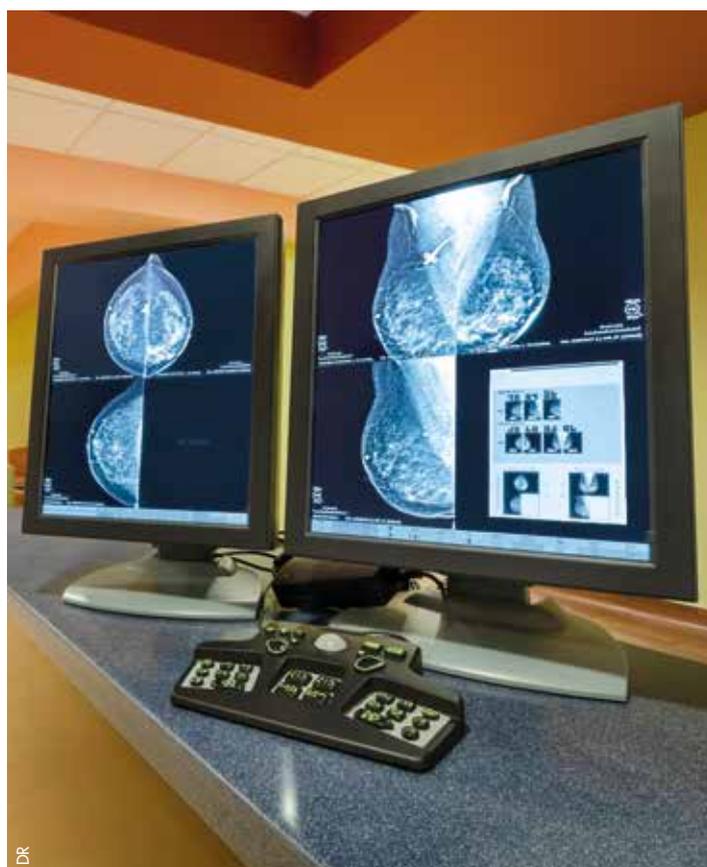
Fermeture des Centres Régionaux de Dépistage du Cancer, arrêt des invitations à la campagne de dépistage pendant le 1^{er} confinement, fermeture partielle, puis moindre activité des cabinets de radiologie, tout concordait à ralentir le dépistage.

Tous les indicateurs disponibles sur 2020 indiquent un recul très marqué du dépistage du cancer du sein. Cependant, il existe une très forte disparité entre les 3 principales sources de données quant à l'ampleur du phénomène.

Une très grande hétérogénéité dans les sources de données

Commençons par les données de l'agence Santé Publique France, qui consolide les informations remontant des structures de gestion. Pour l'année 2020, Santé Publique France recense 2 251 000 femmes dépistées, contre plus de 2,5 millions en 2019, soit un recul de 12 %. L'année 2020 marque donc une rupture très nette avec la lente décroissance de la participation au Dépistage Organisé connue depuis 2010. En termes de taux de participation, le taux chute à 42,8 % alors qu'il se situait à 48 % en 2019, le taux moyen sur la campagne 2019 - 2020 se situant à 45 %.

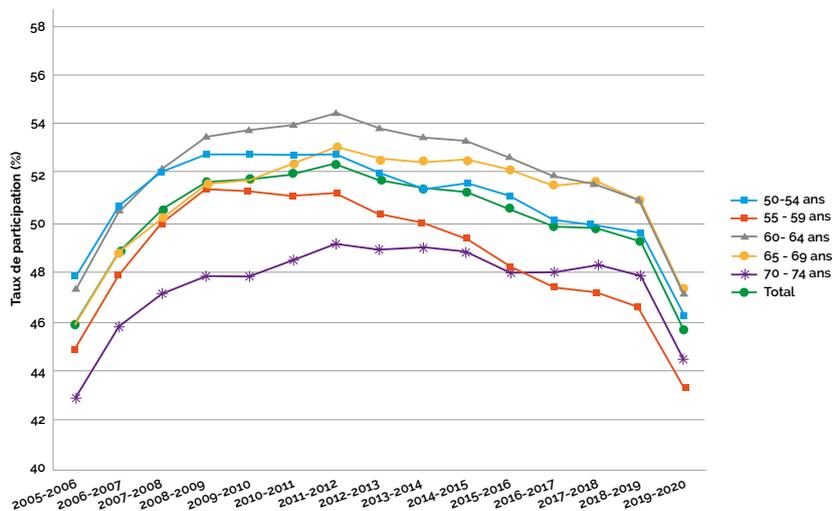
Sénolog enregistre pour sa part une décroissance des mammographies de dépistage dans la tranche d'âge à peu près similaire à celle de Santé Publique France, avec une baisse de 11 %



environ des mammographies enregistrées. La représentativité de Sénolog se maintient, avec environ 40 % de l'activité enregistrée dans la base professionnelle.

En revanche, dans la tranche d'âge 50-74 ans, l'Assurance maladie recense dans le SNIRAM

EVOLUTION DU TAUX DE PARTICIPATION AU DÉPISTAGE (SOURCE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE)



- (1) Les femmes de < 50 ans sont incluses dans cette tranche d'âge.
(2) Les femmes de > 74 ans sont incluses dans cette tranche d'âge.

1 436 992 mammographies QEQK004., soit un recul de 35 % environ par rapport à 2019 (2 294 992 en 2019, soit des volumes à peu près cohérents avec ceux de SPF).

Ce recul s'explique à la fois par la baisse réelle du dépistage mais aussi très probablement par une anomalie statistique qui questionne sur la fiabilité du SI de l'Assurance Maladie (pas de données disponibles sur le 1er trimestre sur le SNIIRAM). Si l'activité mammographique connaît en 2021 une forte croissance, comme cela semble être le cas puisque le niveau d'activité sur le 1er trimestre rejoint celui de 2019, va-t-on pénaliser les radiologues pour avoir fait « trop d'actes » ?

Un relais par le dépistage individuel ?

Non, il n'y a pas de relais par le dépistage individuel. Celui-ci a également baissé. Dans les données SNIIRAM publiées par l'Assurance Maladie, la mammographie de dépistage individuel, toujours dans la tranche 50 - 74 ans, recule de 36 %, passant de 800 000 à 510 000 examens. Le recul constaté dans Sénolog est bien moindre, de l'ordre de 9 %, ce qui semble plus cohérent. Quant à Santé Publique France, l'agence ne publie pas de données sur le dépistage individuel. Une baisse d'environ 10 % du dépistage individuel semble donc une hypothèse raisonnable.

Quel impact sur la santé publique ?

Au global, ce sont environ 330 000 femmes (250 000 en dépistage organisé et 80 000 en dé-

pistage individuel) qui n'ont pas passé un examen de dépistage, qu'il soit organisé ou individuel, en 2020 par rapport à 2019. Selon une étude de Santé Publique France sur les années 2017-2018, ce sont 7,6 cancers qui sont dépistés pour 1000 femmes passés dans le DO., ce qui aboutirait à 2500 cancers non dépistés en 2020.

Ce chiffre est un peu plus élevé si on extrapole les données de Sénolog. En moyenne, le taux de positivité confirmée (ACR 4 et 5) dans Sénolog est de 1,12 % dans la tranche d'âge 50 - 74 ans. Cela représente donc environ un peu de moins de 3700 cancers non diagnostiqués en 1ère intention.

Le questionnement sur l'impact de mouvements tels que ceux qu'on a connus en 2020 montre clairement l'enjeu, tant professionnel qu'en matière de santé publique, de base de données médicalisées et en temps réel. La connaissance des impacts médicaux, la possibilité de communiquer en temps réel vers les médecins généralistes et les gynécologues, l'opportunité d'organiser rapidement le rattrapage des examens non réalisés sont autant d'enjeux organisationnels auxquels une base comme Sénolog pourrait répondre dans le cadre de partenariats avec les pouvoirs publics et l'Assurance Maladie. ●



SÉNOLOG EN 2020

L'ACTIVITÉ DE SÉNOLOG EST EN RECU D'ENVIRON 10 POINTS EN 2020. LA BAISSÉ EST PRINCIPALEMENT IMPUTABLE À LA CRISE SANITAIRE MAIS LA DÉCROISSANCE A COMMENCÉ EN 2019.

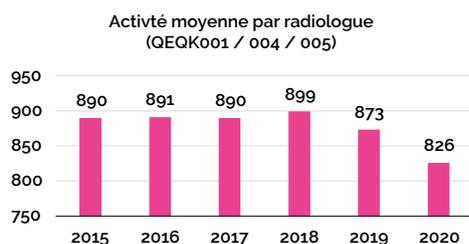
L'activité de Sénolog est en recul d'environ 10 points en 2020 par rapport à 2019, avec 2 437 450 actes enregistrés. Ceci s'explique notamment par la crise sanitaire qui a eu un gros impact sur la tenue du dépistage. On peut noter cependant que la tranche d'âge du dépistage (50 - 74 ans) résiste un peu mieux (- 9%) que la tranche 45 - 49 ans (-14 %).

Que nous apprend Sénolog sur la structure de l'activité de mammographie ?

Sans surprise l'activité moyenne par radiologue

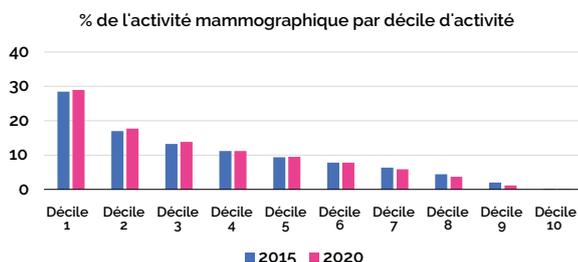
ACTIVITÉ MAMMOGRAPHIQUE MOYENNE ENREGISTRÉE DANS SÉNOLOG

(GRAPHIQUE 1)



CONCENTRATION DE L'ACTIVITÉ MAMMOGRAPHIQUE PAR DÉCILE D'ACTIVITÉ

(GRAPHIQUE 2)



LA DIFFICILE MESURE DE LA RÉALITÉ DU DÉPISTAGE

Depuis plusieurs années, l'équipe de Sénolog extrapole les données issues du SNIIRAM et de Santé Publique France pour estimer un taux de couverture réel du dépistage intégrant le dépistage organisé et le dépistage individuel. Ainsi, en 2019, ce travail avait conduit à proposer un taux effectif de dépistage dans la tranche compris entre 53 et 59 %, contre 48,6 % pour le seul Dépistage Organisé recensé par Santé Publique France.

En 2020, compte tenu des fortes évolutions liées à la crise sanitaire mais aussi des doutes sur la fiabilité des données issues du SNIIRAM, il n'a pas été possible d'estimer par extrapolation un taux de couverture effectif du dépistage en regroupant DO et DI.

tend à diminuer. Après être restée stable de 2015 à 2018, elle a connu un 1^{er} fléchissement dès 2019. La baisse de l'activité moyenne enregistrée en 2020 est clairement imputable principalement à la crise sanitaire.

On peut cependant noter que la décroissance de l'activité moyenne par radiologue avait commencé dès 2019. Il appartiendra de surveiller les données 2021 pour voir s'il s'agit d'un phénomène conjoncturel ou d'une tendance de fond.

L'activité mammographique s'est légèrement concentrée entre 2015 et 2020. En 2020, les 50 % de radiologues à la plus forte activité représentent 81,2 % du total des actes, contre 79,2 % en 2015. A l'autre extrémité, les 20 % de radiologues à faible activité représentent en 2020 comme 2015 moins de 2 % des actes.

Ces deux déciles de radiologues à faible activité réalisent tous moins de 200 actes par an. Reporter leur activité sur les 80 % de radiologues restants représenterait un surcroît d'activité d'environ 1,5 mammographie par semaine pour chaque radiologue.

Une modification sensible de l'adressage

Sur une activité mammographique en recul de 10 %, quatre phénomènes sont notables. Les invitations de la campagne de DO ont fortement reculé, en raison notamment de la fermeture des CRCDC¹ durant le 1^{er} confinement et de l'arrêt des invitations.

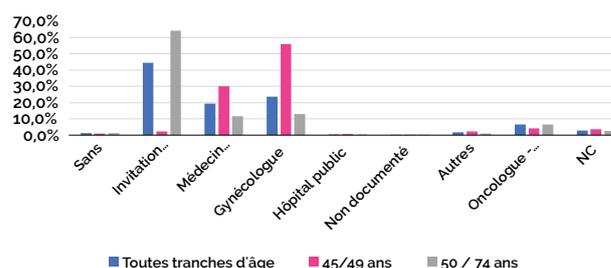
Contrairement aux années précédentes, l'adressage par les gynécologues a également reculé de manière sensible, tant en valeur absolue (- 15 %) qu'en pourcentage du total (de 25 à 23,6 %). Ceci impacte principalement les femmes avant 50 ans, chez lesquelles l'adressage par les gynécologues est dominant (environ 56 %). Les médecins généralistes ont partiellement pris le relais. Leur volume d'adressage a diminué dans des proportions moindres (- 7,4 %) et leur contribution a de ce fait augmenté de 18,9 % à 19,4 % du total.

Le suivi des femmes atteintes d'un cancer

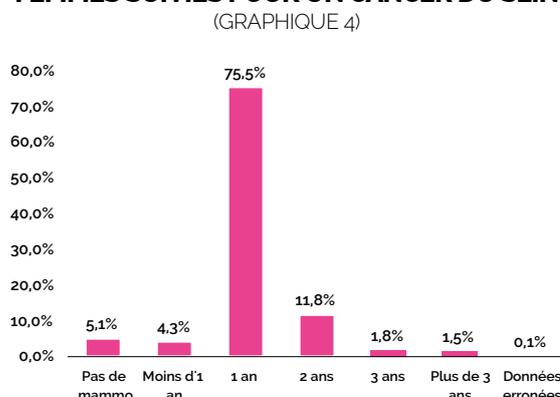
Enfin, le fait marquant, c'est le maintien de l'adressage par les oncologues, qui ne recule quasiment pas en valeur absolue (157 000 adressages contre 159 000 l'année précédente) et qui augmente donc mécaniquement de manière très sensible en pourcentage (de 5,9 à 6,4 % du total).

Senolog permet également d'analyser l'activité par circonstance. L'activité mammographique liée à la circonstance « suivi d'un cancer du sein » ne recule quasiment pas d'une année sur l'autre (146 107 examens contre 151 873), soit - 3,8 % quand le dépistage (organisé ou individuel) recule de 11 %.

ADRESSAGE DES PATIENTES PAR TRANCHE D'ÂGE (GRAPHIQUE 3)



DATE DE LA DERNIÈRE MAMMOGRAPHIE POUR LES FEMMES SUIVIES POUR UN CANCER DU SEIN (GRAPHIQUE 4)



91 % des femmes suivies pour cancer avaient eu une mammographie à deux ans ou moins, 3,3 % à plus de 2 ans et 5 % ne déclaraient pas de mammographie antérieure.

On peut donc considérer que le suivi des femmes atteintes d'un cancer a été mieux assuré que le dépistage dans le contexte de la crise sanitaire.

Senolog permet d'apporter beaucoup à la compréhension de l'activité sénologique en France. Nous compléterons ces analyses dans deux prochains articles. ●



(1) Centres régionaux de coordination des dépistages des cancers.

REPLACEMENTS / ASSOCIATIONS

N° 10958 75 PARIS 19 ÈME

Centre d'imagerie avec plateau technique complet sur 1 seul site (Scanner, IRM, mammo tomosynth, 4 salles d'écho, table radio capteur plan) équipe jeune, activité spécialisée possible, cherche radiologues inscrits CO/URSSAF pour remplacements ponctuels ou réguliers en vue association.

Contact :
scannermanincrimée@gmail.com

N° 10959 30 - BAGNOLS SUR CEZE

(30mm Avignon, 45mm Nîmes, 1h Montpellier)
cause retraite, recherche successeur, SELARL 6 associés, 2 sites + scan + IRM, mammo, tomosynth. Activité polyvalente. Pas de garde.

Contact :
Dr V Segal : valere.segal@orange.fr
Tél. : 06 70 19 34 64

N° 10960 62 - ARRAS

Groupe 4 radiologues, 3 istopistes. Cherche 2 radiologues (préférence ACCA). 1 site relié à clinique : salles

numérisées, salle interventionnelle, échographie, sénologie, 2 scanners GE et 1 IRM, 1 conebeam, 1 EOS. 1 centre de médecine nucléaire 3 gamma caméras, 1 TEPSCAN. 1 site centre ville : radio conv. séno, écho, IRM au CH partenariat public/privé. Site internet : www.radiopole-artois.com

Contacts :
Dr Bruno DEHOUC :
drdehouck@radiopole-artois.com
Tél. : 06 84 81 74 15
M^{me} Béatrice ZABCZINSKI : beatrice.zabczinski@radiopole-artois.com
Tél. : 03 21 21 03 79

N° 10960 BIS 62 - ARRAS

Groupe 4 radiologues, 3 istopistes. Cherche radiol/écho dans le cadre d'un contrat de médecin collaborateur libéral de préférence à temps plein.

Contacts : Dr Bruno DEHOUC :
drdehouck@radiopole-artois.com
Tél. : 06 84 81 74 15
M^{me} Béatrice ZABCZINSKI : beatrice.zabczinski@radiopole-artois.com
Tél. : 03 21 21 03 79

N° 10961 22 - SAINT BRIEUC

Cabinet privé centre-ville, 2 radiologues associés. Cherche successeurs en vue départ retraite. Radio convent, mammo tomosynthèse Fuji 2018, échos GE 2014 et 2019. Accès IRM et TDM.

Contact :
pierreguezenc1@gmail.com
Tél. : 06 85 08 47 36

N° 10962 33

Groupe de 30 radiologues, multi sites, recherche radiologues inscrits Conseil de l'Ordre et URSSAF pour remplacements en septembre radio/écho. Association envisagée avec plateau technique : radio, écho, séno, IRM et scanner.

Tél. : 06 47 02 15 71

Vous pouvez consulter les annonces sur le site internet de la FNMR :

www.fnmr.org

Les adhérents de la Fédération peuvent déposer leur annonce directement sur le site à partir de l'espace adhérent



**LA FNMR
PRÉSENTE AUX JFR 2021**
du 8 au 11 octobre

Stand 120 A - Niveau 1
Village institutionnel

Responsable et réfèrent LABELIX

Q U A L I T É



RADIOLOGUE,
MANIPULATEUR,
CADRE DE CENTRES,
RESPONSABLE OPÉRATIONNEL
QUALITÉ DES SERVICES D'IMAGERIE



ENSEIGNEMENT
EN VISIOCONFÉRENCE



7 HEURES



740 EUROS
(adhérent FNMR : 670 €)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître et comprendre les concepts clés d'une démarche qualité et ses implications en imagerie médicale
- Connaître et comprendre les facteurs clés de succès d'une démarche efficace et partagée
- Connaître et comprendre le système de management de la qualité.
- Connaître et comprendre la mise en place d'une démarche d'amélioration continue
- Connaître et comprendre la démarche pour réussir son audit de labélisation et son audit documentaire

DÉROULÉ DE LA FORMATION

1. Pré-test : QCM d'évaluation des pratiques sur la réglementation et les obligations actuelles en matière de Qualité et gestion des risques.
2. Post-test : QCM d'évaluation des acquis à réaliser après la journée de formation présentielle.
3. Programme type de la journée de formation à Paris :
 - Concepts clés d'une démarche qualité et implications en imagerie médicale
 - Facteurs de succès pour une démarche efficace et partagée
 - Le système de management de la qualité
 - Politique et objectifs qualité
 - Mettre en place l'amélioration continue
 - Réussir son audit de labellisation et son audit documentaire
 - Discussion et synthèse de la journée

Le coût de cette formation est pris en compte dans vos charges et sera ainsi déduit de votre résultat fiscal.

FORMATEURS :

Dr Jean-Charles LECLERC,
médecin radiologue et président
de la commission de labélisation

Marie-Cécile COS,
qualitiennne

oui,

un assureur mutualiste créé par et pour des professionnels
de santé accompagne mieux ses clients,

sans actionnaires à rémunérer, nos choix ne sont pas dirigés
par la rentabilité à court terme,

nos conseillers non commissionnés vous proposent uniquement
des solutions qui servent vos intérêts,

en tant que premier assureur du monde de la santé, nous avons la plus
grande expérience pour vous protéger dans vos nouvelles pratiques,

nous soutenons des startups pour œuvrer
à l'amélioration du monde médical,

les critères sociaux et environnementaux sont essentiels
dans nos choix d'investissements,

en sponsorisant une navigatrice engagée, nous faisons
évoluer la place des femmes dans la société,

nous sommes fiers de contribuer avec vous
à améliorer le monde de la santé.

Ensemble, *prenons soin* de demain



PUBLICITÉ